



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Université Larbi Tébessi - Tébessa
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de master
en Architecture
Option : Architecture, ville et patrimoine

Thème :

**L'impact de parcours touristique sur
l'économie et la revalorisation du
patrimoine culturel urbain**

**(Cas d'étude le centre Ville de la wilaya
de Tébessa)**

Elaboré par :

KTIR Ibtihel

BOUAKKA Nariméne

Encadré par :

Dc: MANSOURI Sadek

Soutenu devant le jury

01- Mr AMOKRANE Radouane

02- Mr FARES Ali

03- Mme MESSAI Fayza

Année universitaire 2016/2017

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à mes parents, je n'aurais jamais pu réussir mes études sans eux :

Ma très chère mère Salima je ne saurais être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour tous les sacrifices que tu n'as cessé de me donner depuis ma naissance. Tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence, la source de tendresse et l'exemple du dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager et de prier pour moi.

Mon plus beau père au monde Mabrouk aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour vous. Rien au monde ne vaut les efforts fournis jour et nuit pour mon éducation et mon bien être. Ce travail est le fruit de tes sacrifices que tu as consentis pour mon éducation et ma formation.

Que dieu les bénisse tous les deux et leur donnent une longue vie

A mon unique frère Wadie, a mes belles sœurs Houaida et Oujden que dieu les protèges. Et a ma petite sœur, ma fille et ma joie Ritej.

A tous les membres de ma famille, petits et grands chacun son nom veuillez trouver dans ce modeste travail l'expression de mon affection.

A mon binôme, mon amie, et ma sœur Narimen.

A mon amie Salma et ma collègue de travail Noor et a tous mes amis qui m'encouragé et m'aidé de loin ou de prés sans exception.

Merci a vous tous encore une fois.

Ibtihel

Je dédie ce modeste travail, le fruit de cinq années de sérieux et plus encore rien qu'à toi ma famille

A ma chère mère Leïla pour son soutien morale et matériel durant toutes mes années d'études que dieu tout-puissant la protégé, qui m'a beaucoup encouragé et son sacrifice.

A mon père Mohamed Nacer pour son courage dont il m'a comblé, durant mes études, que dieu les bénisse et le garde sous sa miséricorde et qu'ils trouveront en ce mémoire l'accomplissement de leurs vœux et l'expression de ma profonde gratitude.

A mes grands-pères que j'aurai voulu qu'ils soient à mes côtés. Repose en paix et que dieu t'accueille dans son vaste paradis et mes grandes mère

A mes sœurs Aya et Assia que dieu les protèges.

A toute ma famille, grands et petits, fatma, Zaineb, Rahima, zahira, Sara, Mounia, Siham et mes ancles.

A mon amie qui est toujours à mes côtés et qui m'amène avec elle le destin et qui a accepté de partager avec moi ce travail à ma sœur Ibtihel et toute sa famille ktir.

A mon broche ami de ma vie DJAAFERI Mouhamed Elhedi Et n'oublier pas mes amis Salma, Ilham, et Ramzi.

Merci a vous tous encore une fois.

Nariméne

REMERCIEMENT

Nous tenons à exprimer tout nos remerciement à **DIEU**, qui nous donne vraiment la patience et le courage, afin d'achever toutes nos années d'études.

A notre maître et président de mémoire Monsieur le docteur MANSOURI Sadek. Veuillez trouver ici l'expression de notre respectueuse considération et notre profonde admiration pour toutes vos qualités scientifiques et humaines. Ce travail est pour nous l'occasion de vous témoigner notre profonde gratitude.

En fin nous remercions toutes les membres de jury qui ont bien voulu nous honorer de leurs présences afin d'évaluer nos efforts.

Plan de travail

CHAPITRE INTRODUCTIF

INTRODUCTION GENERALE.....	I
PROBLEMATIQUE.....	II
LES HYPOTHESES.....	III
DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	III
LES OBJECTIFS.....	IV

PARTIE 01: LA PARTIE THEORIQUE

CHAPITRE 01 : LE SECTEUR DU TOURISME

INTRODUCTION.....	1
1- Définition du tourisme.....	2
2- Qu'est-ce qu'un touriste ?	3
2-1- Définition du touriste.....	3
2-2- Définition du voyageur.....	3
2-3- Définition de l'excursionniste.....	3
2-4- Les motifs de la visite du touriste.....	3
3- Les aspects du tourisme.....	4
3-1- aspect économique.....	4
3-2- aspect sociologique	5
3-3- aspect environnemental	5
4- Classification des types de tourisme.....	5
4-1- Selon La destination / lieu.....	5
4-1- Selon Le but.....	6
4-1- Selon La forme.....	7

CONCLUSION.....	7
-----------------	---

CHAPITRE 02 : LE PATRIMOINE ET SES COMPOSANTES, NOTION ET DEFINITIONS

INTRODUCTION.....	8
1- Définition du patrimoine.....	9
2- Les types du patrimoine.....	10
2-1- Patrimoine naturel	10
2-2- Patrimoine culturel	10
2-2-1- Patrimoine culturel immatériel.....	11
2-2-2- Patrimoine culturel matériel	11
3- Les valeurs d'un monument.....	12
4- Les organisations internationales pour la protection du patrimoine.....	13
5 -Les chartes internationales pour la protection du patrimoine.....	14
6-Les organismes nationaux de gestion du patrimoine.....	15
7- Opérations de mise en valeurs du patrimoine architectural.....	16
8- Classement du patrimoine en Algérie.....	19
8-1-Les critères de classement des sites culturels en Algérie.....	20
8-2-Le Patrimoine classé comme patrimoine mondial en Algérie.....	21
8-3-Le Patrimoine classé comme patrimoine national en Algérie.....	23
CONCLUSION.....	24

CHAPITRE 03 : LE TOURISME CULTUREL ET PATRIMOINIAL

INTRODUCTION

1- Définition du tourisme culturelle.....	25
2- Les facteurs qui influent sur le tourisme culturel.....	26
3- Le tourisme culturel en Algérie	27

3-1 Introduction.....	27
3-1 Un constat sur le tourisme en Algérie.....	27
3-2 Les ressources culturelles et du patrimoine historiques en Algérie.....	28
CONCLUSION.....	30

CHAPITRE 04 : LE PARCOURS TOURISTIQUE

INTRODUCTION.....	31
Définition de parcours touristique	31
Les objectifs de mise en place des parcours touristiques	32
Le type de clientèle de parcours touristique	32
Conception d'un parcours touristique	33
4-1-Les qualités intrinsèques de parcours touristique	33
4-2- la thématique de parcours touristique	34
5-Le tracé de parcours touristique	35
5-1-le choix du tracé de parcours touristique	36
5-2-Le montage de parcours touristique	36
5-3-Le thème de parcours touristique	37
6-La signalisation d'un parcours touristiques	37
6-1- Positionnement de la signalétique de parcours touristique.....	38
6-2-Forme : harmoniser la signalétique de la route.....	38
7-La gestion des flux touristiques dans les sites inscrits mondial « L'exemple de parcours de Strasbourg ».....	39
CONCLUSION.....	42

PARTIE 02: LA PARTIE ANALYTIQUE

CHAPITRE 01 : CONTEXTE GENERAL DE LA VILLE

INTRODUCTION.....	43
1- Présentation de Tébessa.....	43
2- Situation et caractéristique de la wilaya de Tébessa.....	44
3- Histoire de l'occupation du site (cas d'étude).....	46
4- L'artisanat à Tébessa.....	54
CONCLUSION.....	57

CHAPITRE 02 : ANALYSE DU CAS D'ETUDE

INTRODUCTION.....	58
1-Les limites de secteur d'intervention	58
2- L'histoire de l'occupation du secteur.....	60
3- Mobilités et déplacement.....	61
3-1- mécaniques.....	62
3-2- piétons	63
3 3- Les postes frontières.....	65
4- Les équipements.....	66
5- Les activités économiques.....	67
6-Les espaces publics.....	68
7-Intervention sur le cas d'étude.....	69
CONCLUSION.....	75
CONCLUSION GENERALE.....	76

Bibliographie.....	77
Liste des tableaux et des figures.....	80

CHAPITRE INTRODUCTIF

INTRODUCTION GENERALE :

Le tourisme est aujourd'hui un secteur clé de l'économie, et notamment dans les pays en voie de développement, il peut être tout à fait bénéfique à la destination et aux populations locales. Ainsi s'est développée la notion de tourisme culturel qui promeut le développement du tourisme en y associant la croissance économique, la protection du patrimoine et le respect des populations locales.

Les sites patrimoniaux et le patrimoine culturel immatériel jouissent, aux yeux des visiteurs potentiels, d'un statut exceptionnel promettant une expérience extraordinaire. Mais cela ne signifie pas nécessairement que la qualité de la perception doit toujours correspondre à l'importance historique ou culturelle du patrimoine mondial. La mise en scène touristique des sites du patrimoine culturel et naturel et son intégration dans l'offre touristique environnante promettent une grande valeur en matière d'expérience qui ne peut pas être considérée comme acquise. Le patrimoine culturel qui attire maints touristes, et qui constitue une ressource pour le développement, est fort heureusement réparti sur toute la planète et offre de ce fait une opportunité supplémentaire pour de nombreux pays non industrialisés. La sensibilisation, l'éducation et la formation des personnels concernés sont indispensables pour faire participer les populations au processus de préservation et de valorisation de leur patrimoine. C'est l'implication de tous qui va permettre que le patrimoine de l'humanité soit mieux préservé, que les conditions de vie soient améliorées et que la pauvreté soit réduite.

Le patrimoine et le tourisme sont liés en raison de leurs synergies évidentes et de leur potentiel de croissance. Le tourisme culturel est l'un des plus importants marchés mondiaux du tourisme et l'un de ceux qui connaît la plus forte croissance. Quant aux secteurs de tourisme et de la création, ils sont de plus en plus utilisés pour promouvoir les destinations et accroître leur compétitivité et leur attractivité. Ce recours accru à la culture et à la créativité, les destinations ajoute au besoin de différencier l'image et l'identité des régions. La palette des éléments culturels mis en avant par les régions pour se créer une image et la commercialiser ne cesse de s'étendre. Patrimoine et tourisme sont de ce fait des outils importants pour renforcer l'avantage comparatif et concurrentiel des régions sur les marchés mondiaux.

PROBLEMATIQUE :

L'industrie du tourisme est devenue de nos jours, dans de nombreux pays, un secteur fondamental et de premier plan dans le développement économique et social. L'Algérie est aujourd'hui une destination touristique quasiment vierge qui n'a malheureusement pas été encore suffisamment exploitée contrairement aux autres pays du bassin méditerranéen. En effet, elle possède un potentiel touristique énorme qui peut donner naissance à une industrie touristique étendue et prospère.

Tébessa, une ville qui présente une diversité architecturale et patrimoniale, due à la succession de civilisations (romaine, byzantine, musulmane, ottomane et la colonisation française), ce qui a contribué à sa richesse en matière de monument historique et du patrimoine culturel en général.

Bien que Tébessa à la qualification patrimoniale et historique Sachant que les traditions et les coutumes de la population de cette région basées sur plusieurs artisanat qui sont un appui pour un revenu économique d'être une ville touristique comme pas mal des villes à travers le monde qui accueillent des touristes de partout dans le monde et définissaient d'une source économique locale.

Malgré la richesse patrimonial, culturel et l'importance historique de la ville de Tébessa mais toutes ses richesses restent toujours peu exploité, mal gérer et moins fréquenté par les touristes.

Ce dernier nécessite à élaborer cette étude de recherche afin de savoir ces enjeux et ces approches et de répondre à cette question :

Que peut ont faire pour revaloriser l'ancienne ville de Tébessa et le rendre un pôle touristique et économique ?

Il y a d'autres questions qui pourraient être soulevées dans ce contexte, notamment les suivants:

Comment fait réaliser une source d'un revenu économique à partir de circuit existant dans le centre ville qui mènent aux édifices ?

Comment fait partir un changement d'activité au centre ville en conformité des exigences touristique ?

LES HYPOTHESES :

Cette recherche repose sur deux type d'hypothèses : une générale et deux spécifiques ;

Hypothèse générale :

- l'absence d'un parcours touristique au niveau du centre ville

Hypothèses secondaires :

- la male mise en valeur de richesse de ce patrimoine et le manque de l'esprit de la catégorie social.
- les mauvaises dispositions et les qualités de l'activité commerciale aux niveaux de circuit menant aux édifices culturels du centre-ville.
- la négligence du cadre juridique et les autorités compétentes de la valeur patrimoniale.

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Afin d'atteindre nos objectifs, nous devons aborder notre travail de recherche avec une méthode logique et cohérente. En a choisi la méthode thématique et analytique qui on suppose nous mènent droit au but.

La méthode thématique basé sur la recherche bibliographique et enrichi notre base de connaissance sur les notions de tourisme, patrimoine, parcoure touristique. Cette partie est importante, car elle nous permet d'avoir une base théorique. Après un repérage bibliographique et archivistique sommaire, ainsi que d'autres fonds documentaires Notre première partie est structurée en quatre (04) chapitres.

La méthode analytique c'est l'enquête, elle nous permet de connaitre l'espace (flux de citoyen, parcours touristique et l'artisanat de la région historique de Tébessa). Dans le but d'amélioré l'économie de la wilaya (l'objectif souhaité de notre mémoire). Une étape initiale dans cette recherche, qui va pencher sur la délimitation du périmètre de l'étude, ensuite analyser les éléments essentiels qui correspondant à cette problématique afin de la limité dans le temps et l'espace et d'avoir une idée profonde sur ces éléments, afin d'arriver à savoir comment traiter ce problème.

LES OBJECTIFS :

Pour atteindre les objectifs tracés et en vue d'apporter des réponses satisfaisantes aux questions soulevées dans la problématique, il fallait structurer la recherche selon deux axes majeurs :

1. La Recherche Théorique :

Il s'agit de proposer un cadre conceptuel et conventionnel essentiellement composé des définitions des aspects théorique clés du thème : le tourisme, le patrimoine, le tourisme culturel, les monuments historiques, les indicateurs de développement, la connaissance de leurs composantes et notions s'y rapportant. On essayera notamment de reconnaître le patrimoine culturel de développement en vigueur, à travers un parcours touristique ultérieurement vu dans notre cas d'étude.

2. la Recherche Analytique :

A ce stade de la démarche, on s'intéressera essentiellement à la lecture d'indicateurs préalablement sélectionnés pour la mesure de patrimoine à Tébessa. Cette lecture se fera également sur le centre ville qui s'avère être une entité représentative par sa richesse et où l'évaluation patrimoniale paraît la plus opportune notamment à travers les monuments historiques qui seront interrogeables en termes de développement culturel.

PARTIE 01: LA PARTIE THEORIQUE

CHAPITRE 01 :
LE SECTEUR DU TOURISME

CHAPITRE 01 : Le secteur du tourisme

Introduction:

Avec plus de 800 millions de déplacements dans le monde, le tourisme est devenu aujourd'hui un des éléments clés des politiques de développement et d'aménagement. Ce premier chapitre de notre mémoire est consacré plus particulièrement à situer le secteur touristique. Pour cela nous allons essayer de donner quelques définitions et notions liées directement à l'activité touristique en essayant de cerner les motivations profondes du consommateur et de connaître le pourquoi de leurs déplacements pour une meilleure maîtrise de l'industrie touristique.

Le tourisme est essentiellement une forme de développement économique qui s'appuie sur les ressources de différentes branches (transport, hébergement, restauration, activités culturelles et sportives, etc.). Mais c'est aussi une forme de développement qui, bien que participant de la réalité économique, est un moyen pour les individus et les sociétés de connaître et de comprendre leurs environnements et leur passé respectifs. En tant qu'expérience à la fois instructive et gratifiante, le tourisme peut être un outil d'émancipation permettant de s'enrichir et de communiquer intellectuellement, émotionnellement et spirituellement. C'est précisément ce flux et ces échanges entre les gens qui différencient le tourisme des formes plus mécanistes du commerce et du développement économique à l'échelle planétaire.

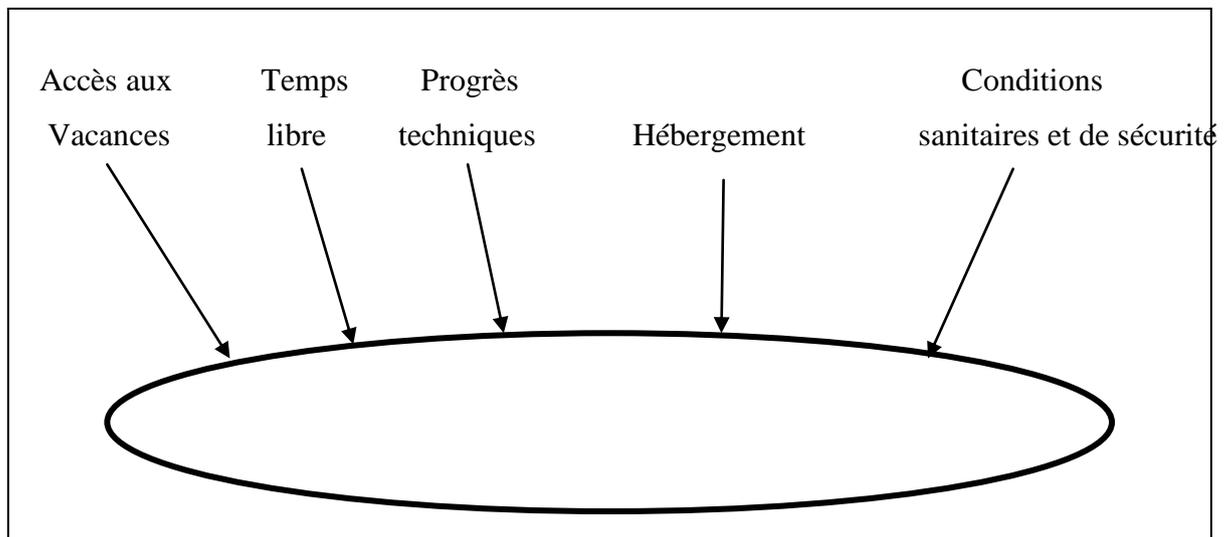
1- Définition du tourisme

Le tourisme est une industrie vaste et polyvalente dont la complexité se reflète dans la terminologie utilisée pour la décrire et la qualifier. Il y a de nombreuses façons de définir le tourisme, mais la définition la plus répandue est celle de l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (OMTNU) :

« Le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures, mais au plus une année, dans un but de loisirs, un but professionnel ou un autre but. » Le changement de lieu, la durée et les motifs du séjour, les trois caractéristiques du tourisme, déterminent ses formes, la classification des touristes et la répartition des nuitées. Sur cette base, on distingue le tourisme intérieur, le tourisme extérieur (avec franchissement de frontières) et les motifs. La mesure de l'impact, généralement économique, se fait à partir des nuitées.

Le tourisme comprend tout ce qui touche aux modes de déplacement des voyageurs, aux repas, à l'hébergement et aux activités auxquelles ils s'adonnent pendant leur voyage. Avec de si nombreux produits et services répondant aux besoins des touristes, force est de constater que le tourisme est maintenant considéré comme la plus grande industrie au monde.

Figure 01 : Le bouquet des facteurs favorables au tourisme.



Source : Jean-Pierre Lozato-Giotart, 2003, « Géographie du tourisme : de l'espace consommé à l'espace maîtrisé », Pearson édition, France, page 15.

Ces définitions sont largement incapables de mettre en évidence les caractéristiques multisectorielles et multidimensionnelles du tourisme.

2- Qu'est-ce qu'un touriste ?

Il faut savoir qu'il n'y a pas de tourisme sans touriste et seule sa présence permet d'identifier un lieu touristique. C'est pourquoi on définit le tourisme comme une activité humaine. Celle-ci est basée sur un déplacement, un changement de place et par extension géographique un changement d'habitat. Cette caractéristique qui le différencie des loisirs pour lesquels le déplacement n'est pas vraiment une obligation et une condition nécessaire à leur réalisation.

2-1 Touriste : Pour l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme), un touriste est soit un visiteur soit un voyageur. Les visiteurs regroupent les touristes comptabilisés à partir des nuitées et les visiteurs d'un jour les excursionnistes décomptés par questionnaires, statistiques des entreprises et autres recherches individuelles. Un voyageur est une personne « qui se déplace entre deux ou plusieurs pays ou entre deux ou plusieurs localités dans son pays de résidence habituelle » (donnant lieu à une nuitée dans un moyen d'hébergement du pays) et dont les motifs du voyage peuvent être groupés en :

- Loisir (agrément, vacances, santé, études, religions, sports).
- Affaires, famille, mission.

2-2 Visiteur : Toutes personnes qui se rend dans un pays autre que celui où elle réside, pour toute raison que celle d'y exercer une profession rémunérée.

2-3 Les excursionnistes: (Le visiteur de la journée) visiteur dont le séjour ne dépasse pas 24 heures ou il ne passe pas la nuit dans un moyen d'hébergement collectif ou privé dans le lieu visité (pas de génération de nuitée).

2-4 Les motifs de la visite du touriste

L'OMT propose la classification des motifs de visite suivante :

- Loisirs, détente et vacances
- Visites à des parents et amis
- Affaires et motifs professionnels
- Traitement médical
- Religion et pèlerinages
- Autres.

Tableau 1: Motifs de la visite du touriste

Motifs	0 nuit	Durée 1 à 3 nuits	> 3 nuits et < 1 an
Personnels (1+2)		Courts séjours ou séjours personnels	Vacances
Santé (3)		Tourisme de santé	
Affaires et réunions (4+5)		Tourisme d'affaires	
Autres motifs (6)		Pèlerinage, tourisme scolaire	

← Excursionniste
← Touriste →

←
visiteur
→

Source : DGCIS-mémento du tourisme, « Le tourisme dans le monde », Edition 2010, voir sur le site : <http://professionnels.tourisme-aveyron.com/fr/documents/chiffres/Memento2010.pdf>

Enfin, Le touriste est défini comme toute personne qui pour le plaisir, le loisir et la détente se rend dans un lieu de destination autre que celui où elle réside habituellement.

3- Les aspects du tourisme

3-1 L'aspect économique :

Le tourisme pris dans sa dimension internationale est une des activités majeures de l'économie mondiale. Le tourisme génère directement et indirectement une augmentation de l'activité économique dans les endroits visités (et au-delà), essentiellement en raison de la demande de biens et de services qui doivent être produits et fournis.

Dans l'analyse économique du tourisme, il faut opérer une distinction entre la « contribution économique » du tourisme, qui renvoie aux conséquences directes du tourisme et est évaluable grâce au l'« impact économique » du tourisme, concept beaucoup plus vaste qui représente la synthèse des effets directs, indirects et induits du tourisme et qui doit être évalué en appliquant des modèles.

Les études sur l'impact économique visent à quantifier les avantages économiques, à savoir l'augmentation nette des richesses des résidents résultant du tourisme, évaluée en termes monétaires, en sus des niveaux qui existeraient autrement.

3-2 L'aspect sociologique :

Le tourisme est considéré comme une activité humaine permet une rencontre des différentes cultures, l'ouverture d'esprit par la découverte des nouveaux régions, des nouvelles cultures des nouveaux modes de vie.

3-3 L'aspect environnemental:

La concentration de la demande touristique est l'un des principales causes qui provoquent une dégradation de l'environnement et de la nature, et même pour les sites archéologiques, mais elle peut être l'un des outils possible pour la sensibilisation pour lutter contre ce phénomène, et un outil pour la mise en valeur des sites naturels et archéologiques.

4-Classification des types de tourisme :

Il existe trois formes de tourisme de base : le tourisme interne, le tourisme récepteur et le tourisme émetteur. Ces trois formes peuvent être combinées de différentes manières pour donner ces formes supplémentaires : tourisme intérieur, tourisme national et tourisme international. Le tourisme intérieur, qui regroupe le tourisme interne (résidents visitant leurs pays) et le tourisme récepteur (non-résidents visitant un autre pays que le leur), le tourisme national qui regroupe le tourisme interne et le tourisme émetteur (résidents d'un pays visitant d'autres pays) et le tourisme international qui comprend le tourisme récepteur et le tourisme émetteur.

4-1 Selon La destination / lieu

➤ **Le tourisme national** : Le tourisme national comprend le tourisme interne plus le tourisme émetteur, c'est-à-dire les activités des visiteurs résidents à l'intérieur et en dehors du pays de référence, dans le cadre de voyages du tourisme interne ou émetteur.

➤ **Le tourisme international** : Le tourisme international comprend le tourisme récepteur plus le tourisme émetteur, c'est-à-dire les activités des visiteurs résidents en dehors du pays de référence, dans le cadre de voyages du tourisme interne ou du tourisme émetteur, et les activités des visiteurs non résidents à l'intérieur du pays de référence dans le cadre de voyages du tourisme récepteur.

➤ **Le tourisme saharien** : est un tourisme de recherche de sens fondé en particulier sur les valeurs du nomadisme que le voyageur occidental tente de retrouver le temps d'une randonnée chamelière ou d'une visite d'un campement. Ces aspects essentiellement symboliques peuvent constituer un levier pour le développement durable du tourisme dans le

Sahara. généralement ce produit consiste à organiser : - Randonnées pédestres avec chameaux.- Randonnées pédestres avec assistance automobile - Circuit en 4 x 4 en savourant aussi la culture nomades via le mode de vie et la magie des lieux

➤ **Le tourisme balnéaire** : est une forme de tourisme qui se développe sur les côtes maritimes. Aujourd'hui le touriste essaie de profiter du soleil et de l'air vivifiant. C'est une forme assez récente de tourisme, car l'exposition volontaire aux rayons du soleil à longtemp été rejetée par la population aisée (la seule qui avait le temps de loisir suffisant pour se rendre au bord de la mer).

➤ **Le tourisme montagnard** : Le tourisme de montagne ou autrement appelé tourisme montagnard est le tourisme dans les massifs montagneux. Au début du XIXe, la montagne était un lieu de détente, La montagne est convoitée par les touristes durant toutes les saisons. Pendant l'hiver pour pratiquer les sports d'hiver, le printemps lorsque la végétation refait surface, l'été pour la détente et le grand air, ainsi qu'en automne pour voir la végétation se métamorphoser.

➤ **Le tourisme rural** : est une forme de tourisme situé en milieu rural. Il concerne l'ensemble des habitants de ces terroirs et notamment les agriculteurs (agritourisme ou agrotourisme) ou les viticulteurs. Ce type de tourisme englobe des prestations d'hébergement (gîtes ruraux, chambres d'hôtes), de restauration (hôtes, dégustation, de produits du terroir) et des activités touristiques (tourisme de randonnée, activités de pleine nature, cours de cuisine, visites et animations du patrimoine rural, etc.).

4-2 Selon Le but

➤ **Le tourisme culturel** : est une forme de tourisme qui a pour but de découvrir le patrimoine culturel d'une région et, par extension, le mode de vie de ses habitants.

➤ **Le tourisme religieux** : appelé aussi tourisme de la foi, est le fait d'appréhender dans le contexte du tourisme les lieux saints et la visite que les touristes de diverses convictions religieuses effectuent dans ces lieux dans un but de pèlerinage, de rassemblements religieux ou à des fins de loisirs.

➤ **Le tourisme d'affaire** : Un visiteur pour affaires est un visiteur dont le motif principal du voyage correspond à la catégorie affaires et motifs professionnels.

➤ **Le tourisme de santé** : Le tourisme de santé concerne l'ensemble des migrations effectuées dans le souci d'améliorer sa santé, c'est à dire les séjours intégrant aussi bien des

soins curatifs prescrits par les médecins que des soins préventifs pris sur décision individuelle volontaire.

4-3 Selon La forme / style de vie

- **Le tourisme des jeunes** : Le développement du tourisme des jeunes est l'une des préoccupations majeures de la direction du Tourisme. L'accès aux vacances participe à la formation et à la socialisation des jeunes qui seront en outre les touristes de demain.
- **Le tourisme de masse** : Le tourisme de masse est un mode de tourisme qui est apparu en raison de la généralisation des congés payés dans de nombreux pays industrialisés.

Conclusion :

La pratique du tourisme s'est considérablement étendue sous l'effet combiné de l'extension du temps de loisir et de la révolution des transports qui a rendu le déplacement plus facile. Le tourisme est un secteur florissant. Il est l'une des plus grandes industries au monde et dans de nombreuses régions, il représente une source importante d'investissement et d'emploi. En effet, en termes de recettes réalisées et d'emplois créés, il est devenu la première source de revenus et de richesse dans plusieurs pays, surtout dans les pays développés. Le tourisme figure en tête du commerce mondial, devant l'automobile et le pétrole. Ses recettes se montent à 1200 milliards de dollars par an. Son influence se fait sentir dans tous les secteurs : économique, social, culturel, environnemental.

**CHAPITRE 02 : LE
PATRIMOINE ET SES
COMPOSANTES**

CHAPITRE 02 : LE PATRIMOINE ET SES COMPOSANTES

INTRODUCTION

Legs des anciens, le patrimoine a suscité l'intérêt de l'homme depuis plusieurs siècles. L'homme est attaché à son passé, à ses racines par l'intermédiaire des biens matériels et immatériels laissés par ses ancêtres sous forme de patrimoine. Ainsi, la notion du patrimoine a évolué en gagnant en complexité. Son domaine s'est décloisonné en s'ouvrant à d'autres disciplines scientifiques. La définition du patrimoine s'est enrichie recouvrant ainsi un éventail important de composantes telles que, lieux, bâtiments, objets, monuments, documents, traditions.

Aujourd'hui, la notion du patrimoine fait partie des différents thèmes d'actualité qui font couler beaucoup d'encre tels que l'environnement, l'écologie, le développement durable, la conservation intégrée. En effet, cette notion est au cœur des préoccupations de l'homme contemporain. L'humanité entière s'intéresse et s'interroge avec passion sur l'importance, du sens qu'elle doit accorder à cette notion. Malgré l'évolution et le développement atteints par l'homme, ce dernier est à la recherche de ses racines, de son identité, de sa mémoire qui constituent le patrimoine qu'il doit conserver.

Le concept de patrimoine est construit, la notion de patrimoine est le résultat d'une interprétation sociale. Cette interprétation est motivée par des intérêts différents et souvent même divergents. Les positions préconçues des acteurs avec leurs rôles et leurs logiques différentes font que la notion de patrimoine est sélective, subjective et soumise à un changement dans le temps. Elle dépend des valeurs et des interprétations subjectives des acteurs concernés.

1-Définition du patrimoine

La première définition examinée est celle du petit Larousse. Pour ce dernier, l'origine du mot provient du latin " patrimonium " qui signifie un bien hérité et ligés des pères à leurs enfants. Selon Larousse, le patrimoine est considéré comme l'héritage commun d'un groupe, une nation, voire une civilisation, se définit par un patrimoine linguistique, culturel, historique dans lequel se réalisent l'enracinement des individus et leur socialisation.

La notion de patrimoine telle qu'elle est couramment utilisée aujourd'hui s'élabore pendant le siècle des lumières et acquiert sa force juridique le XIX^{ème} siècle et depuis ce temps le patrimoine, au sens élargi, est considéré comme un bien transmis par les ancêtres, le prédécesseur ainsi pourra-t-on parler de patrimoine archéologique, architecturale, historique « Le patrimoine, est une sens ou on l'entend aujourd'hui dans le langage officiel et dans l'usage commun, est une notion toute récente, qui couvre de façon nécessairement vague les biens, tous les trésors du passé »

➤ Le sens de la notion du patrimoine aujourd'hui

Conçue dans une acception large, la notion du patrimoine englobe aujourd'hui un ensemble de lieux, de monuments, d'objets matériels et immatériels, à travers lesquels une société fonde son histoire et son identité. Au départ le patrimoine se limitait aux grands monuments, celui de la grande histoire : c'est le "patrimoine majeur" opposé à tout le reste du bâti mineur, que l'on se souciait peu alors de préserver des assauts de la "modernisation" et de l'urbanisation alors dominante. Pour le monde musulman, notamment en Algérie, au Maroc et en Tunisie, le sens donné au patrimoine se restreint aux symboles de la religion. Tout objet et monument témoin de cette religion devraient être conservés pour leur valeur sacrée. Ils ont symbolisé la puissance et exprimé la soumission de l'homme à son créateur. Diverses mosquées très anciennes ont été protégées au fil des siècles et des dynasties. Au fait religieux, a succédé le fait monarchique. Des monuments et des palais sont alors conservés.

➤ Définition du patrimoine architectural :

Le patrimoine architectural doit faire l'objet d'études exhaustives. Sa mise en valeur architecturale nécessite des soins attentifs. Une précision minutieuse sur son état initial définira la politique d'intervention adéquate. Seulement, nous constatons qu'il y a toujours un dilemme dans la terminologie utilisée qui conditionne d'ailleurs la valeur de l'intervention envisagée. En se référant aux différentes théories élaborées, on constate qu'il y a toujours une ambiguïté à soulever et qu'il faudrait de prime abord définir ces différents concepts utilisés pour pouvoir intervenir convenablement.

2-Les types du patrimoine :

2-1 Patrimoine naturel :

Le patrimoine naturel correspond aux sites naturels, ne résultant pas de l'action de l'homme, reçus en héritage. Lorsqu'un lieu revêt une importance exceptionnelle pour le patrimoine commun de l'humanité, il peut être classé comme site du Patrimoine naturel de l'UNESCO. Ces sites, inscrits sur la Liste du patrimoine naturel de l'UNESCO, sont considérés comme « patrimoine naturel » pour :

- leurs formations physiques et biologiques, ou des parties de telles formations, ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique ;
- leurs formations géologiques et physiographiques ou des secteurs strictement délimités constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation ;
- leurs sites naturels ou certaines zones naturelles précisément délimités ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou pour leur beauté naturelle.

Figure 02 : site naturel Etats-Unis.



Source: <http://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf>

Figure 03 : cascade kafrida Bejaia.



Source : Auteur

2-2 Patrimoine culturel :

se définit comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.), soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.) cet ensemble de biens culturels est généralement préservé, restauré, sauvegardé et montré au public, soit de façon exceptionnelle (comme les Journées européennes du patrimoine qui ont lieu un weekend au mois de septembre), soit de façon régulière (château, musée, église, etc.), gratuitement ou au contraire moyennant un droit d'entrée et de visite payant. On distingue :

2-2-1 Patrimoine culturel immatériel « Le Patrimoine Vivant » : Le patrimoine culturel immatériel représente tout d'abord les pratiques, les représentations et les formes d'expression, ainsi que les connaissances et les savoir-faire que les communautés, les groupes et, dans certains cas, les individus reconnaissent comme partie intégrante de leur patrimoine culturel. Il englobe par ailleurs :

- a) - les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel
- b) - les arts du spectacle
- c) - les pratiques sociales, rituels et événements festifs
- d) - les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- e) - les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

2-2-2 Patrimoine culturel matériel : Il définit le cadre concret et tangible du patrimoine, il comprend aussi les biens culturels (immobiliers ou mobiliers) que les sites justifiant de qualités remarquables, il sous entend pour nous le patrimoine bâti, où on retrouve:

➤ **Les monuments historiques** : Le concept concernera tous monuments prestigieux, par leur valeur historique, culturelle et artistique particulièrement forte ; exceptionnels, ils portent la mémoire d'une communauté et incarnent ses valeurs de référence. Ils sont les symboles éminents d'une culture et d'une civilisation ; Ils définissent également « le patrimoine monumental » qui appelle une attention et un traitement qui préserve sa valeur et sa signification historiques ; « Le monument assure, rassure tranquillise en conjurant l'être du temps .son rapport avec le temps vécu et avec la mémoire, autrement dit, sa fonction philosophique constitue l'essence du monument » D'après l'UNESCO, la notion de monument concerne non seulement le champ architectural, mais elle inclut également différents biens témoignant d'une histoire et d'une culture : « Œuvre architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science » .

➤ **Les Biens immobiliers patrimoniaux** : Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement de protéger ou de mettre en valeur l'unique et l'exceptionnel, mais également l'exemplaire, celui qu'on ne remarque pas mais qui nous manque lorsqu'il est détruit lors d'un réaménagement ,moins spectaculaires que les monuments historiques , les monuments "simples" n'en

demeurent cependant pas moins riches de qualités dans la mesure où ils expriment subtilement des arts et des traditions populaires, ce sont eux qui retracent le plus fidèlement le vécu quotidien d'une société ; Rassemblés sous le terme « petit patrimoine » ou « patrimoine mineur », ces monuments composent des paysages urbains de qualité et confèrent à la ville sa silhouette globale.

➤ **De l'ensemble historique au secteur sauvegardé:** Ensemble et organisation urbaine remarquable, constitué de biens immobiliers patrimoniaux, l'ensemble historique est particulier par son homogénéité, sa cohérence et son unité architecturale et esthétique ; « Chaque ensemble historique ou traditionnel et son environnement devraient être considérés dans leur globalité comme un tout cohérent dont l'équilibre et le caractère spécifique dépendent de la synthèse des éléments qui le composent et qui comprennent les activités humaines autant que les bâtiments, la structure spatiale et les zones d'environnement » . C'est alors qu'il peut bénéficier de mesures de protection spécifiques pouvant se traduire par sa nomination en tant que secteur sauvegardé.

3- Les valeurs d'un monument

Les monuments ont acquis, au cours de l'histoire, des valeurs représentatives de part l'intérêt que représente l'une ou l'autre pour la population, ils peuvent posséder l'une ou les valeurs suivantes :

➤ **La valeur culturelle et artistique :** C'est le support de grands faits historiques, l'intérêt du public se manifeste, en fait, envers les grands édifices de renommée internationale, symbole d'une culture ou d'une civilisation. Par contre, il existe bien d'autres monuments plus simples mais moins spectaculaires et peu connus bien qu'ils portent des valeurs culturelles et historiques, il y a un désintérêt et une méconnaissance totale à leur égard. Ce détachement revient en premier lieu au manque de médiatisation et surtout à l'absence de culture et de sensibilisation du public à qui on n'a pas appris à regarder, ni à reconnaître la valeur artistique et culturelle du patrimoine.

➤ **La valeur économique :** L'attrait touristique des monuments est un rôle qui ne peut être ignoré économiquement pour la réinsertion touristique de ces derniers. Malheureusement pour la plupart des nations encore une fois, l'intérêt verse sur les grands monuments avec la négligence totale et néfaste des monuments simples (maisons d'habitation, ferme) qui sont l'expression subtile d'art et de tradition, ils traduisent plus profondément le vécu quotidien d'un peuple

➤ **Elément essentiel du cadre de vie** : Les monuments étant le témoignage culturel et affectif puissant d'une nation, constituent une architecture présente et imposante dans notre vie quotidienne, malgré leur dégradation perpétuelle. Ils font partie de l'environnement bâti dans lequel on vit.

4- Les organisations internationales pour la protection du patrimoine

Sur le plan international et après la seconde guerre mondiale, des organismes internationaux ont pris en charge la conservation des monuments historiques, poursuivant le travail mené par le premier congrès international d'Athènes sur la conservation des monuments historiques de 1931. Ils ont élaboré un ensemble de règles et recommandations, tout en cherchant à coordonner et compléter la législation en vigueur dans les pays développés. Par ailleurs, ils ont adopté une politique d'incitation pour les pays en voie de développement.

Il existe des nombreuses organisations qui ont dans leurs champs d'intervention le patrimoine. On distingue les principales institutions dont la charge essentielle est la sauvegarde du patrimoine ci-dessous :

➤ **UNESCO** : L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (en anglais United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) est une institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies créée le 16 novembre 1945 à place de Fontenoy à Paris. L'Unesco poursuit son action à travers cinq grands programmes : l'éducation, les sciences exactes, naturelles, sociales et humaines, la culture, la communication et l'information.

➤ **ICOMOS** : (Conseil International des Monuments et des Sites) est une association mondiale de professionnels qui se consacre à la conservation et à la protection des monuments, des ensembles et des sites du patrimoine culturel. Il a été créé, en 1965, à Varsovie et à Cracovie (Pologne) après l'élaboration de la charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, dite Charte de Venise. Cette charte internationale, qui a été adoptée par le deuxième Congrès international des Architectes et Techniciens des monuments historiques, en 1964, à Venise, constitue son texte fondateur et demeure le texte de référence.

C'est une organisation internationale non-gouvernementale dont l'activité principale est de promouvoir la théorie, la méthode et la technique appliquées à la conservation, la protection et la mise en valeur des monuments et des sites.

➤ **ICCROM** : Centre International d'études pour la Conservation et la Restauration des biens Culturels. est une organisation intergouvernementale qui se consacre à la préservation du patrimoine culturel dans le monde entier, à travers des programmes de formation, d'information, de recherche, de coopération, et de sensibilisation. Sa mission consiste à améliorer le domaine de la conservation-restauration, et à sensibiliser le public envers l'importance et la fragilité du patrimoine culturel. La création du Centre découle d'une proposition soumise lors de la Conférence générale de l'UNESCO à New Delhi, en 1956. Trois ans plus tard, le Centre s'établit à Rome, en Italie, où son siège se trouve encore aujourd'hui.

➤ **ICOM** : (l'Organisation Internationale des musées et des professionnels des musées) est créé en 1946, est la seule organisation des musées et de professionnels de musées à l'échelle mondiale. Elle a pour mission de promouvoir et protéger le patrimoine culturel et naturel, présent et futur, tangible et intangible. Avec 30 000 membres répartis dans 137 pays, l'ICOM est un réseau unique de professionnels de musées, dont le périmètre d'actions comprend de nombreux domaines liés au musée et au patrimoine.

5 -Les chartes internationales pour la protection du patrimoine

Dans les dernières décennies, une nouvelle vision du « patrimoine » plus élargie et complexe s'est affirmée, notamment en Europe. Cette évolution est bien mise en évidence par les différentes « chartes » et conventions internationales, publiées par le Conseil international des monuments et des sites ou ICOMOS ;

5-1 La charte de Venise 1964 appelée charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et des sites historiques.

La charte de Venise est le fruit du IIème congrès des architectes et des techniciens des monuments historiques, tenu à la ville citée entre le 25 et 31 mai 1964 sous l'égide de l'UNESCO. En fait, la charte de Venise (1964) est l'unique charte considérée en tant que telle, vu que celle d'Athènes de 1931 (et celle de la restauration italienne de 1932) ont été élaborées dans des conditions historiques spécifiques et s'étaient déroulées plutôt sous forme de réunion amicale entre professionnels, au cours de laquelle des problèmes ont été exposés en attendant d'avoir des propositions de solutions

5-2 La charte européenne du patrimoine architectural ou charte d'Amsterdam 1975 :

Après de longues années de préparation, cette charte initiée par le conseil d'Europe, a été proclamée par le congrès du patrimoine européen en octobre 1975 à Amsterdam. L'année en question proclamant en outre cette année comme l'année européenne du patrimoine architectural. Dorénavant, la protection du patrimoine architectural est intégrée dans les politiques relatives à l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Cette vision vient en réaction aux effets désastreux des opérations de « rénovations urbaines » qui ont dénaturé profondément le caractère des quartiers anciens. Par ailleurs, l'ampleur de la croissance urbaine en cette période a rendu nécessaire la mise en place d'une nouvelle méthode de programmation du développement de l'environnement urbain ou naturel, en intégrant les servitudes nécessaires à la protection du patrimoine.

5-3 Recommandation relative à la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine-Nairobi, 26 novembre 1976 :

Adoptée par la conférence générale de l'UNESCO, en sa dix-neuvième session, qui s'est déroulée à Nairobi le 26 novembre 1976, cette recommandation a été établie en obéissant à la même logique que la démarche de la conservation intégrée déjà présentée par la charte d'Amsterdam. L'apport principal de cette recommandation réside dans la pleine reconnaissance des abords des ensembles historiques en qualité de figure spatiale à mettre sous tutelle patrimoniale au même titre que les ensembles historiques ou traditionnels. Par conséquent, ces ensembles sont définis par tout groupement constitué de constructions et d'espaces y compris les sites archéologiques et paléontologiques composant un établissement humain en milieu urbain ou en milieu rural, dont la cohésion et la valeur sont reconnues du point de vue archéologique, architectural, historique, préhistorique, esthétique ou socioculturel. Ainsi, l'environnement de ces ensembles est défini par le cadre naturel ou construit qui affecte la perception statique ou dynamique de ces ensembles ou qui leur est rattaché de façon immédiate ou par des liens sociaux, économiques ou culturels. Les différentes chartes et recommandations ont permis d'enrichir le sens donné au patrimoine.

6- Les organismes nationaux de gestion du patrimoine

Parmi les organismes nationaux de gestion du patrimoine, nous citons :

- **Le Ministère de la culture** : qui est l'organisme principal chargé de la préservation des sites et monuments historiques en Algérie.

➤ **L'Agence nationale d'archéologie de protection des sites et des monuments**

historiques : est un établissement à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Cette Agence a été chargée dans le cadre du plan national de développement culturel, de l'ensemble des actions d'inventaire, d'étude, de conservation, de restauration, de mise en valeur et de présentation au public du patrimoine culturel historique culturel. Récemment, il y a eu transformation de la nature juridique de l'Agence en un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommé « Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés » par décret du 22 décembre 2005. Ainsi, le Ministère de la Culture procède à la réorganisation du secteur du patrimoine culturel :

1-en redonnant aux Directions de Culture de Wilaya leurs missions de régulation, de contrôle, d'orientation et de coordination, faisant de ce niveau de décision, le seul et unique interlocuteur pour toutes les questions relevant du patrimoine culturel.

2-la gestion et l'exploitation des biens culturels, dont la perspective de leur revitalisation et leur restitution, est confiée à l'Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés. Le patrimoine devenant sur le plan théorique une ressource, générant des revenus et réalisant ainsi son intégration économique dans le développement.

3-la recherche archéologique est prise en charge dans le cadre d'un Centre National de Recherches Archéologiques créé par arrêté.

4-la restauration des biens culturels dans une perspective de mise en valeur sera prise en charge dans le cadre d'un Centre National de Restauration : un institut surtout de formation et d'expertise qui n'a pas encore vu le jour.

7- Opérations de mise en valeurs du patrimoine architectural

7-1 Conservation et sauvegarde : la conservation des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire ". De cette manière on peut enlever la nuance qui existe entre les deux termes "conservation " et "sauvegarde " pour comprendre que le premier n'est qu'un moyen pour atteindre le second. Dans le domaine de l'architecture, la notion de conservation désigne le recours à des techniques et procédés matériels, servant à maintenir les édifices dans leur intégrité physique. La conservation vise à préserver l'objet architectural de l'altération et de la destruction afin d'en garantir la transmission. Elle exclut toute intervention qui amènerait des modifications et, de manière plus générale, toute atteinte à l'édifice. L'action de la sauvegarde ne vise pas seulement à fixer l'état existant mais elle se

soucie de créer une certaine animation sociale à l'intérieur de la ville traditionnelle, tout en lui conservant ses valeurs culturelles et symboliques. Elle se traduit aujourd'hui par la volonté de conserver le plus possible des maisons d'habitation afin d'élargir et faire bénéficier les différentes couches sociales une fois que leur mise en valeur de leur bien est faite. Dans le domaine du patrimoine bâti, l'acceptation de sauvegarde est plus large que celle de conservation. D'un usage récent, elle est davantage liée au concept d'ensemble et à leur intégration dans la vie de la société contemporaine.

7-2 Préservation : Ce terme est défini comme étant une action de protéger, prendre des précautions pour mettre à l'abri d'un mal éventuel. Le fait d'empêcher l'altération, la perte et d'assurer la sauvegarde. Ce terme est pratiquement synonyme de celui de sauvegarde. Il désigne toute action qui vise à assurer la protection du patrimoine architectural et naturel. Cette action prend en règle générale appui sur des dispositions légales. Elle vise à assurer la conservation dans la durée. Elle fait appel à des techniques d'entretien, de consolidation et de restauration. C'est une opération qui se limite à la protection, à l'entretien et à la stabilisation éventuelle de la substance existante. Elle s'impose dans le cas où il y a un manque de données qui contraint les professionnels à opter pour une conservation de la substance du lieu dans son état actuel car il constitue en lui-même un témoignage d'une signification culturelle. Ainsi, les techniques qui peuvent dénaturer cette valeur culturelle ne doivent pas être tolérées.

7-3 Evidage, démolition intérieure : C'est une opération qui consiste à vider les structures intérieures d'un immeuble pour ne garder qu'une ou plusieurs façades extérieures. Ces interventions ne sont pas conformes à la déontologie de la conservation. Il est, aujourd'hui, largement admis que la valeur culturelle d'un bâtiment est tributaire du maintien de son intégrité physique et de la relation organique entre intérieur et extérieur. L'évidage constitue une pratique peu satisfaisante aussi du point de vue de la création architecturale contemporaine. Il ne permet pas de conférer une identité visuelle aux structures mises en place. En effet, il provoque un décalage entre l'organisation distributive et la structure constructive d'une part, un déphasage entre la fonction et l'expression en façade d'autre part. Il faut relever enfin, le coût élevé et les difficultés de l'évidage qui impliquent des suspensions des pans de façades puis la reconstitution pierre à pierre. Réduits à une simple enveloppe, les immeubles ou les ensembles «empaillés» conservent toutefois un rôle évocateur. Si le volume d'origine est maintenu, ils préservent la morphologie et l'image

urbaine, qui sont importantes pour le caractère du lieu et l'identification des habitants à leur environnement.

7-4 Rénovation : De la latine rénovation, ce mot signifie Action de remettre à neuf par de profondes transformations qui aboutissent à un meilleur état, rajeunissement ou modernisation .Le terme de rénovation est souvent employé de manière impropre. Dans l'usage courant, rénovation et réhabilitation sont ainsi fréquemment confondus. En urbanisme, le terme désigne des opérations de démolitions-reconstructions. La rénovation, à la différence de la restauration, est synonyme de perte de substance historique. Elle va, dans certains cas, de pair avec une réaffectation. Elle désigne des opérations tendant à améliorer une construction par des interventions parfois profondes, dites lourdes, pour prolonger leur durée de vie ou en modifier l'utilisation et en accroître la valeur vénale.

7-5 La Reconstruction : Action de reconstituer et de reproduire dans sa forme ou son état originel quelque chose qui a cessé d'être en tant qu'ensemble cohérent, dont il n'existe plus que des éléments ou qui a disparu. C'est une opération de reproduction de substances dont la constitution et les caractéristiques sont bien connues grâce à un témoignage matériel et, (ou) documentaire, tout en se limitant à la mise en place d'éléments destinés à compléter une entité incomplète. Les parties reconstruites doivent être facilement identifiables.

7-6 La Réhabilitation : Dans son acception première, la réhabilitation signifie l'"action de rétablir quelqu'un en son premier état, dans ses droits, dans ses prérogatives Par extension, le terme qualifie les procédures qui visent la restauration d'immeubles, d'îlots ou de quartiers anciens s'accompagnant de la modernisation des équipements. Il est fréquent que les enjeux patrimoniaux, économiques et sociaux soient imbriqués dans les opérations de réhabilitation.

7-7 Restauration : La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse : sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour des raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument.

7-8 L'adaptation : Cette adaptation vient suite à la restauration de façon à ce que les modifications apportées à la structure interne primitive du monument soient aussi minimales que possibles, et, que la structure externe soit également conservée. Mais si l'intérieur d'un monument a été complètement ruiné du point de vue architectural et artistique, il est alors possible d'envisager un changement en Permanence conformément aux exigences du temps actuel. Elle ne peut être tolérée que lorsqu'elle constitue l'unique moyen de conserver la signification culturelle d'un lieu. Et si, lors des travaux, on ne peut pas mettre l'accent et démontrer ces éléments significatifs et culturels, ils devront être préservés dans un lieu sûr, tout en envisageant une restauration ultérieure des lieux.

7-9 Restitution : Du latin restituer, remettre en état, rendre, le terme restitution est définie comme étant l'Action de rétablir un texte dans son premier état, de reconstituer sur le papier un monument d'architecture dont il ne reste que des vestiges. En architecture, les notions de restitution et de reconstitution sont quasiment synonymes. Elles désignent des opérations qui consistent à refaire un objet à l'identique en vue de retrouver un état disparu. La restitution est acceptable dans des circonstances particulières. Par exemple, lorsqu'elle n'est que partielle et vise à préserver une cohérence d'ensemble. La restitution suppose que les travaux soient conduits dans le respect d'un état antérieur documenté de manière précise.

7-10 Transformation : Action de transformer ou fait de se transformer, passage d'une forme à une autre. Les transformations désignent en architecture, des travaux qui visent à adapter un bâtiment.

7-11 Entretien : Cette opération fait référence à une action continue destinée à maintenir tout ou une partie d'un ouvrage sans modifications majeures de l'utilisation et de la valeur culturelle. Ce terme désigne un ensemble d'interventions simples et régulières qui permettent l'utilisation d'un bâtiment dans la durée.

7-12 Réfection : Ce terme désigne, l'Action de remettre en état ou de refaire à neuf, que ce soit à l'identique ou non un édifice existant aux besoins contemporains en le modifiant. Ces opérations de mise en valeur du patrimoine, ainsi défini, sont complexes et coûteuses. Elles nécessitent une prise en charge effective qui dépend en fait, des positions adoptées vis-à-vis de cet héritage que les anciens ont laissé. Ces attitudes différentes d'une société à une autre, d'un pays à un autre, laissant apparaître l'intérêt accordé à la mémoire et au fait historique voire le patrimoine.

8- Classement du patrimoine en Algérie

Le classement est une mesure de protection qui une fois appliquée à un immeuble (site ou monument) entraîne un nombre de prescriptions et de servitudes dont la finalité est la protection du monument contre toute dégradation volontaire ou involontaire. Le classement est une mesure de protection définitive. A l'origine, selon les termes de la loi 98-04 ; seul était prévu le classement des immeubles "dont la conservation peut avoir au point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt national". Cette opération n'était possible qu'avec l'accord du propriétaire. La possibilité d'inscrire sur un inventaire supplémentaire les "édifices ou parties d'édifices qui sans justifier une demande de classement immédiat, présentent un intérêt archéologique suffisant". Conçue à l'origine comme un simple recollement, l'inscription est devenue un véritable moyen de protection, comparable au classement. La servitude de classement protège très efficacement un monument historique. Aucun travail, quel qu'il soit, ne peut être réalisé sur cet immeuble sans autorisation préalable du ministère de la culture, celui-ci peut, en outre faire exécuter d'office les travaux nécessaires à la conservation de l'immeuble lorsque sa sauvegarde est mise en péril par inertie du propriétaire.

8-1 Les critères de classement des sites culturels en Algérie

Les biens culturels immobiliers et les modalités de leur protection sont fixés avec (l'article 8) qui stipule :

Les biens culturels immobiliers comprennent :

- les monuments historiques
- les sites archéologiques
- les ensembles urbains ou ruraux.

Les biens culturels immobiliers quel que soit leur statut juridique, peuvent être soumis à un des régimes de protection ci dessous énoncés en fonction de leur nature et la catégorie à laquelle ils appartiennent :

- 1 'inscription sur l'inventaire supplémentaire
- le classement
- la création en secteurs sauvegardés.

Le classement des biens culturels en Algérie relève des prérogatives de la Commission Nationale des Monuments et Sites qui dépendent directement du Ministère de la Culture et de la Communication, en collaboration avec la Commission de Wilaya des Monuments et Sites. La procédure de classement précise que la Commission de Wilaya, à travers son secrétariat

permanent, se charge de préparer pour le compte de la Commission Nationale les dossiers qui, après instruction et avis, les transmet à son tour au ministre de tutelle pour avis définitif. Dans cette tâche, la Commission de Wilaya se trouve aidée, dans une certaine mesure, par la Commune qui d'après les prérogatives qui lui sont dévolues dans le cadre de la protection du patrimoine, est chargée à l'instruction des dossiers.

8-2 Le Patrimoine classé comme patrimoine mondial en Algérie

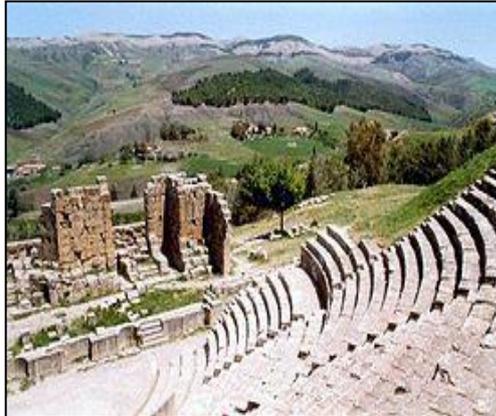
- **Casbah d'Alger** : wilaya d'Alger (date d'inscription 1992) la Casbah constitue un type unique de médina, ou ville islamique. Lieu de mémoire autant que d'histoire, elle comprend des vestiges de la citadelle, des mosquées anciennes, des palais ottomans, ainsi qu'une structure urbaine traditionnelle associée à un grand sens de la communauté.
- **Djemila** : wilaya de Sétif (date d'inscription 1982) son forum, ses temples et ses basiliques, ses arcs de triomphe et ses maisons, un exemple remarquable d'urbanisme romain adapté à un site montagneux.
- **La Kalâa des Béni Hammad** : wilaya de Msila (date d'inscription 1980) c'est un lieu de mémoire nous restituent l'image authentique d'une ville musulmane fortifiée (Hammadide) avec son mur d'enceinte, son minaret, son mosquée, et ces palais.
- **Timgad** : wilaya de Batna (date d'inscription 1982) c'est un exemple parfait d'urbanisme romain, comme colonie militaire, avec un plan orthogonal, avec un riche répertoire architectural et urbanistique
- **Tipasa** : (date d'inscription 1982) un ensemble unique de vestiges phéniciens, romains, paléochrétiens et byzantins, voisinant avec des monuments autochtones, tel le Kbor er Roumia, grand mausolée royal de Maurétanie.
- **Vallée du M'Zab** : wilaya de Ghardaïa (date d'inscription 1982) c'est un extraordinaire modèle d'urbanisation dans le SAHARA, créé par les Ibadites autour de leurs cinq Ksour, ou villages fortifiés, ' Simple, fonctionnelle et adaptée à l'environnement), l'architecture du M'Zab respecte les structures familiales.
- **Tassili n'Ajjer** : wilaya de Illizi (date d'inscription 1982) l'un des plus importants ensembles d'art rupestre préhistorique du monde, Plus de 15 000 dessins et gravures.

Figure 04 : Ruelle de Casbah d'Alger



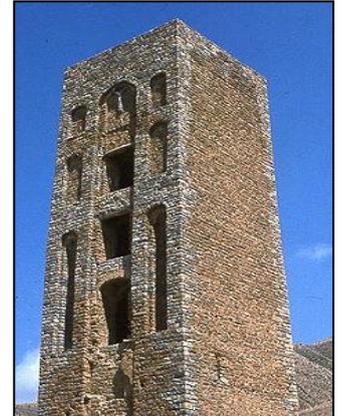
Source : <https://fr.wikipedia.com>

Figure 05 : théâtre romain de Djemila



Source : <https://fr.wikipedia.com>

Figure 06 : Kalâa des Beni Hammad



Source : <https://fr.wikipedia.com>

Figure 07 : Vestiges de l'antique Timgad



Source : auteur 2013

Figure 08 : Le Cardo maximus de la ville Romaine en Tipaza



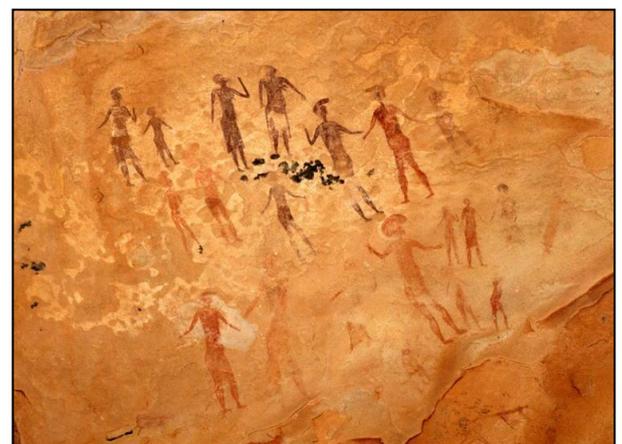
Source : <https://fr.wikipedia.com>

Figure 09 : Ghardaïa en octobre 1970



Source : <https://fr.wikipedia.com>

Figure 10 : Tassili n'Ajjer



Source : UNESCO, <http://whc.unesco.org>

8-3 Le Patrimoine classé comme patrimoine national en Algérie

➤ la ville algérienne historique « Tébessa »

la wilaya de Tébessa dispose de plusieurs caractéristiques favorable aux plusieurs formes du tourisme, montagnard , forestière , rural ; ainsi que saharien au sud, mais le plus important pour cette wilaya c'est sa réserve culturelle, historique et sur tout patrimoniale, elle compte parmi les villes les plus anciennes en Algérie, son patrimoine architectural représente aujourd'hui une merveilleuse richesse touristique , qui peut contribuer à améliorer l'activité touristique (tourisme culturel) pour un développement local , économique de cette région et pour la mise en valeur de cette richesse historique qui est menacé par l'ignorance, par la vétusté, par la dégradation sous toutes ses formes et par l'abondant. Avec un centre historique vivant étant l'un des centres les plus riches en monuments historiques, qui a connu un passage de plusieurs civilisations, laissant derrière elles des traces qui représentent actuellement le patrimoine de la ville.

Tableau 02 : Liste des sites et monuments classés comme patrimoine national, wilaya de Tébessa

Désignation	Date de classement	Journal officiel
Arc de Caracalla	19/10/1982	N°48 du 30/11/1982
Amphithéâtre	19/10/1982	N°48 du 30/11/1982
Muraille byzantine	19/10/1982	N°48 du 30/11/1982
Basilique	19/10/1982	N°48 du 30/11/1982
Quartier de la Zaouïa	19/10/1982	N°48 du 30/11/1982
Territoires et monuments antiques de Thevest	Liste 1900	N°07 du 23/01/1968
Temple romain de Thevest	14/05/1906	N°07 du 23/01/1968

Elkhalia		
Tour du djebel Mestiri	05/08/1902	N°07 du 23/01/1968
Cimetière de l'école de Mr Saadane	01/09/1985	N°37 du 04/09/1985
L'huilerie de Brezgane	Instance de classement	/

Source : Gherzouli Lazhar, Renouveau du centre ancien de la ville de Tébessa, Un projet urbain de références, université Mentouri, année 2007, page 62.

Conclusion

Aujourd'hui, le patrimoine a intégré une panoplie de biens considérés comme ses composantes. Ce concept du patrimoine a toutefois évolué au cours de ces dernières années. La définition du patrimoine s'est en effet rapidement élargie. Avant la révolution française, cette notion désignait des biens privés et transmissibles, au sein d'une famille. On y trouve principalement, des œuvres d'arts, des édifices religieux, des propriétés foncières et des monuments. Cependant, la notion du patrimoine fut institutionnalisée avec la révolution française. Etant, un élément du cadre de vie, le monument historique, a acquis des valeurs, économiques, culturelles et artistiques. En vue de préserver ces valeurs, le monument historique devrait être obligatoirement conservé et sauvegardé pour être transmis aux générations futures comme étant un legs des ancêtres. Ceci ne peut être possible que si ce dernier est reconnu suivant un certain processus par la communauté, comme étant un Object patrimonial à transmettre aux générations futures

**CHAPITRE 03 : LE
TOURISME CULTUREL ET
PATRIMOINIAL**

Chapitre 03 : Le tourisme culturel et patrimonial

Introduction :

Le patrimoine culturel et le tourisme entretiennent une relation mutuellement bénéfique qui est de nature à mettre en valeur ce patrimoine, à l'attractivité et la compétitivité de régions et de pays. La culture est l'un des choix motivant le tourisme un atout important du développement touristique ainsi que l'un des principaux bénéficiaires de ce développement, et le tourisme est un vecteur puissant pour valoriser la culture et procurer à développer la production culturelle, et l'échange entre les Cultures. Le tourisme culturel provoque un déplacement des personnes attirées par l'existence de biens patrimoniaux, mais il faut bien rappeler que le patrimoine n'est pas seulement du bâti. Il implique une dimension immatérielle étroitement liée aux pratiques des communautés locales, qui dit patrimoine, dit culture, un mode de vie, des traditions, ainsi qu'une histoire, dans ce sens le patrimoine occupe une place primordiale dans les rapports entre culture locale et tourisme culturel.

1- Définition du tourisme culturel

Compte tenu des nombreuses définitions de la « culture », il n'est pas surprenant de constater qu'il existe également de nombreuses définitions du tourisme culturel/patrimonial. Souvent, on parlera simplement de tourisme culturel ou de tourisme patrimonial.

➤ Le tourisme culturel est un déplacement d'au moins une nuitée dont la motivation principale est d'élargir ses horizons, de rechercher des connaissances et des émotions au travers de la découverte d'un patrimoine et de son territoire. Un secteur professionnel qui comprend les visites guidées des musées et monuments, la fréquentation de festivals et spectacles, et la découverte de parcs et sites naturels. Le tourisme culturel est motivé par des raisons de recherches, par des conceptions religieuses ou par des besoins culturels. Le tourisme de découverte culturelle a été pratiquement l'une des formes de tourisme la plus ancienne et connu pendant des décennies. C'est un moyen important pour célébrer, préserver et promouvoir le patrimoine unique d'un état, d'accroître les possibilités pour les artistes, encourager et inciter la participation du public dans les différents arts et de stimuler le développement économique.

➤ Le tourisme culturel et patrimonial repose sur la participation à une activité culturelle ou patrimoniale, activité qui devient un motif important pour justifier un déplacement. Le

tourisme culturel comprend les arts de la scène (théâtre, danse, musique), les arts visuels et l'artisanat, les festivals, les musées, les centres culturels, les sites historiques et les centres d'interprétation.

- Le mouvement de personnes vers des attractions culturelles établies loin de leur lieu de résidence habituel, en vue de vivre de nouvelles expériences et d'acquérir de nouvelles connaissances, le tout, dans le but de satisfaire leurs besoins culturels et le mouvement de personnes vers des attractions culturelles spécifiques, comme des sites patrimoniaux, des prestations artistiques, culturelles ou théâtrales établies loin de leur lieu de résidence habituel.
- Le tourisme patrimonial repose sur les déplacements visant à découvrir le patrimoine d'une ville, d'une région, d'un État ou d'un pays. Ce type de tourisme permet au voyageur de découvrir les coutumes, les traditions, l'histoire et la culture locales, et de s'en imprégner.
- Les déplacements visant la découverte des arts, du patrimoine et du caractère particulier d'un lieu. La richesse de la culture et du patrimoine de l'Amérique, ancrée dans notre histoire, notre créativité et notre population diversifiée, permettent de proposer aux visiteurs de nos communautés un vaste éventail d'activités culturelles englobant les musées, les sites historiques, la danse, la musique, le théâtre, la littérature et d'autres festivals, les édifices historiques, les événements axés sur l'art et l'artisanat, les quartiers et paysages.
- Le touriste culturel est celui qui souhaite connaître la "vraie" société hôte et qui cherche une authenticité dans les produits culturels. Il fait le contraste avec le touriste qui ne s'intéresse pas à l'authenticité de la qualité des produits. En d'autres termes, le touriste culturel cherche à connaître la culture "sous la peau", ce qui n'est pas fait seulement pour plaire aux touristes et leurs idées préconçues de la culture mais par contre ce que les habitants de la ville reconnaissent aussi, c.-à-d. "la vraie société, la vraie culture", même si le terme "vrai" sera toujours assez subjectif.

2- Le facteur qui influant sur le tourisme culturel :

2-1 Facteur culturel :

- Archéologie, sites et monuments historiques,
- architecture locale, traditions et folklore populaires

2-2 Facteur économique :

- Sources de financement public
- Systèmes d'incitation à l'investissement touristique

3- Le tourisme culturel en Algérie

3-1 Introduction :

Situé en Afrique du nord, l'Algérie est classé le premier pays le plus vaste du continent Africain et le 11ème pays le plus grand au monde avec une superficie estimée à plus de deux millions kilomètres carrés.

En effet, l'Algérie est un pays riche qui dispose d'un gisement touristique riche et diversifiant, mais malheureusement il n'a pas été suffisamment exploité. Elle a à la fois, vocation à devenir une destination de tourisme littoral avec 1200 Km de cote ensoleillés toute l'année et une trentaine de caps et tant de plages, une destination de tourisme vert et de montagne avec des plaines, des forêts, des sommets et des hauts plateaux, une destination exotique avec le deuxième plus grand déserts au monde et quelques dunes de sables (oasis), et bien sur une destination de tourisme culturel et historique avec ses villes qui possèdent un patrimoine remarquable et un passé particulièrement riche et diversifié. Elle regorge de richesses historiques, archéologiques et de paysages naturels à découvrir passionnément. Elle est, après l'Italie, le pays le plus riche en vestiges somptueux de l'époque romaine. Mais malheureusement, combien de plages discrètes, de forets splendides, de vieux villages et des lieux chargés d'histoire restent ignorés de nos jours non seulement par les touristes mais souvent négligée par les habitants eux-mêmes. Bien plus proche qu'on ne le pense à peine deux heures d'avion depuis les principales villes d'Europe, ce pays possède les atouts d'une destination à part entière : un climat exceptionnel, un capital touristique inédit et une position géographique idéale, mais contrairement aux autres pays du pourtour méditerranéen, l'Algérie n'a pas encore accordé au secteur du tourisme un rôle important dans ses différentes politiques de développement.

3-1 Un constat sur le tourisme en Algérie

De tous les pays de la région Méditerranéenne, l'Algérie est celui dont l'activité touristique est la plus faible. En effet, L'Algérie semble avoir un énorme potentiel touristique, à l'image de ses voisins tunisiens ou marocains, et pourtant, le tourisme y est très peu développé. Voici donc un bref état des lieux de l'activité touristique en Algérie :

Tableau 03: L'évolution du nombre de touristes en Algérie (2000-2009).

Année	Nombre de touristes
2000	866 000
2001	901 000
2002	988 000
2004	1 200 000
2005	1 443 000
2006	1 640 000
2007	1 741 000
2008	1 772 000
2009	1 911 506

Source: Ministère Du Tourisme Et De L'artisanat

La croissance globale du tourisme algérien est modeste, mais constante depuis 2005. Le ministre du Tourisme indiquait que 2 millions de personnes ont visité l'Algérie au cours de l'année 2009 sans pour autant préciser si ces personnes sont entrées en Algérie dans le cadre du tourisme ou s'il s'agissait de ressortissants algériens revenus au pays pour des vacances. A titre d'exemple, le Maroc a accueilli en 2008 près de 7,9 millions de visiteurs contre 7 millions pour la Tunisie.

3-2 Les ressources culturelles et du patrimoine historiques en Algérie :

Il s'agit de ressources qui motivent un déplacement à but purement touristique. Leur importance est déterminée par leur caractère plus ou moins unique qui permet à un pays de disposer de situation de monopole ou quasi-monopole. Les grandes villes algériennes regorgent de trésors historiques, culturels mais aussi de tradition. C'est le cas des villes d'Alger, d'Oran, de Constantine mais aussi de Tlemcen, Djamila, Timgad, Tipaza ou encore

de Tamanrasset et de Tébessa. Ces lieux sont l'occasion de découvrir les différentes cultures et traditions algériennes, mais aussi son patrimoine historique et ses monuments ainsi que son artisanat encore très présent. L'Algérie est une terre d'art, d'histoire et de civilisation. C'est un véritable carrefour de rencontre entre les cultures méditerranéenne, musulmane, berbère, africaine et occidentale. L'Algérie est un pays qui a connu une variété de cultures et civilisations phénicienne, romaine, vandale, byzantine, arabe, espagnole, ottomane et française. Partout à travers tout le pays, des témoignages attestent de l'extraordinaire richesse de son patrimoine historique.

➤ **L'artisanat** : L'artisanat est une composante importante de l'identité du pays, creuset de beautés et de multiples talents. L'artisanat algérien, à l'instar des artisanats des autres pays, est d'une incontestable richesse et d'une étonnante variété dans les formes, les techniques et les décors. Cette richesse est rehaussée par la modestie des matériaux dont sont constituées les œuvres artisanales. La présence de cette vaste gamme artisanale en Algérie est expliquée par la diversité de ses conditions climatiques, ses ressources naturelles et ses différentes civilisations. Autrefois partie intégrante du quotidien des Algériens, l'artisanat est aujourd'hui une activité menacée malgré la résistance de certains artisans qui tentent tant bien que mal de sauvegarder un pan entier du patrimoine culturel national.

➤ **Bijoux**: les bijoux algériens sont le fruit de nombreux héritages : romano-byzantin, andalou, arabo-musulman et turc. Les formes sont généralement géométriques et les couleurs sont vives ou très contrastées. C'est le cas du bijou Kabyle, des Aurès et au pays des Touareg où les bijoux sont connus par leur grande simplicité et leur élégance.

➤ **Broderie et costumes** : chaque région d'Algérie brode de façon spécifique. Cet art de la broderie reste très vivace en Algérie surtout lors des mariages. En effet, la femme algéroise est toujours élégante avec son caftan et Karakou, des costumes sur lesquels sont brodés des arabesques d'inspiration turque, arabe ou andalouse. A Constantine on trouve le velours de couleur rouge et noir brodé à l'aide de fils dorés ou argentés, tandis qu'à Annaba ce sont les motifs floraux qui dominent. Quant au costume Kabyle traditionnel, il est toujours beau et prédominant avec sa couleur orange.

➤ **Tissages** : il existe encore en Algérie quelques femmes qui possèdent leur propre métier à tisser qu'elles utilisent pour confectionner des tapis, des couvertures décorées, des burnous... le tissage est le reflet des richesses et des diversités culturelles d'Algérie. Les représentations varient d'une région à l'autre entre forme géométriques (Kabylie, Aurès), animales (Souk

Ahras), motifs floraux... A Ghardaïa, ville aux tissages réputés, les poils de chameaux rendent le tapis imperméable.

- **Vannerie** : c'est un ensemble d'objets utiles dans la vie quotidienne, tel que des paniers, couffins, corbeilles. En effet, la vannerie est l'art de tresser des fibres végétales (les matériaux) pour réaliser des objets très variés.
- **Poterie** : l'artisanat rural en Algérie est marqué spécialement par la poterie. Cette activité est riche en symbole racontant des histoires et marquant des époques ancestrales. En effet, La poterie algérienne est extrêmement riche. Avec ses formes variées et ses décorations élégantes, elle constitue l'un des symboles du patrimoine artisanal de l'Algérie. Cette poterie plonge ses racines dans les temps les plus reculés.
- **Dinanderie** : les artistes dinandiers existent en Algérie depuis le moyen âge. Ils travaillent le cuivre pour faire des objets utilitaires, tels des plateaux, théières... Hérités des Andalous et des Ottomans, cet art, transmis de père en fils, tend à disparaître. Il subsiste cependant, dans quelques villes comme Tlemcen, Alger et Constantine.

La qualité de nos produits artisanaux et le savoir-faire de nos artisans dans la tapisserie, la poterie, la vannerie, le tissage et surtout la dinanderie n'ont rien à envier à ce qui se fait dans les pays voisins, mais la différence réside dans l'accompagnement de l'Etat, ce qui reste insuffisant chez nous en Algérie. Malheureusement, une multitude d'entraves en particuliers la cherté de la matière première pousse aujourd'hui des milliers d'algériens artisans et formateurs d'abandonner le secteur de l'artisanat en Algérie pour se tourner vers des activités plus lucratives.

CONCLUSION :

L'Algérie a des ressources culturelles et du patrimoine historique inestimables, mais malheureusement ce type de tourisme est pratiquement inexistant en Algérie. Il ne s'exprime pas encore comme un besoin auprès de la population locale, et il reste l'apanage d'une clientèle étrangère. Ce type du tourisme n'intéresse qu'une certaine catégorie de personnes, pas la masse. C'est donc forcément un tourisme haut et moyen de gamme. L'Algérie doit valoriser son patrimoine culturel (site archéologique, musées ...) afin de vulgariser son tourisme culturel.

CHAPITRE 04 : LE PARCOURS TOURISTIQUE

Introduction :

Le tourisme rencontre généralement des difficultés dans l'élaboration d'un séjour pour ce faire, il peut s'adresser à un tour opérateur afin de lui organiser son voyage.

Le tourisme doit s'adresser à une directement à une agence de tourisme et de voyage cette de dernière élabore des parcours touristique et les mets à la disposition de ses client

Pour découvrir un pays ou une région. une gamme de parcours touristique permet ainsi aux touristes de choisir la (couleur) qu'ils veulent donner à leur voyage (culture nature).Ainsi les parcours touristique représente un mélange de visites incontournable et de découvertes insolites. Ils révèlent ce qui est caché et signalent les attractions touristiques

Ils sont conçus comme des balades relativement souples, favorisant la rencontre. L'échange et la découverte d'un pays.

1-Définition de parcours touristique :

Un parcours touristique se définit comme un trajet à suivre le long d'un chemin pittoresque qui compte des éléments attractif, axé sur une thématique distinctive et qui relie un certain nombre de sites touristiques évocateurs et ouverts aux visiteurs. On y trouve également une variété de services complémentaires, tels l'hébergement, la restauration, des postes d'essence ainsi que des services d'accueil et d'information touristiques. Si les points de départ et d'arrivée sont différents, il sera appelé « parcours ».

Le parcours touristique constitue une destination en soi ou elle peut permettre d'atteindre une destination par un itinéraire touristique. Sur un parcours touristique, l'automobiliste peut suivre un parcours en dehors des grands axes routiers afin d'agrémenter ses déplacements, d'éviter la monotonie et de découvrir les richesses propres à la région. La route touristique permet d'être en contact avec le patrimoine d'une région, qu'il soit culturel, historique ou naturel, et sert de lien entre les différents sites distinctifs qui la composent.

Donc Un parcours touristique est un itinéraire encore route, voire circuit terrestre spécifique permet sur un périmètre géographique variable de découvrir et d'apprécier la beauté naturelle, l'histoire, la culture, le patrimoine le style de vie ou le folklore des sites et des lieux visité ou traversés .Cette l'objet d'une homologation par un organisme gouvernemental ou local.

2-Les objectifs de mise en place des parcours touristiques :

Le parcours touristique n'est pas seulement un chemin à suivre afin de découvrir quelques monuments exposés, mais il présente un système d'activités liées entre elles, On y trouve aussi des services et des équipements complémentaires qui présentent un certain maillage touristique, tels que des services d'accueil, d'information, d'animation, d'interprétation (un musée d'art et d'histoire comme un exemple, qui fait notre projet fin d'étude) l'hébergement, la restauration, ainsi que des ateliers, des aires de repos, etc. parmi ces objectifs on cite :

- En facilitant aux visiteurs l'accès à un ensemble d'activités, d'attraits et de services organisés autour des monuments patrimoniaux.
- En mettant en valeur l'offre touristique régionale située le long du réseau routier
- En offrant aux voyageurs des parcours leur permettant d'éviter les grands axes de circulation.
- le parcours touristique est un outil de développement touristique.
- Une forme de développement économique (un instrument de diversification de l'économie par le tourisme).
- La mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel de la région.
- Encourager les touristes à visiter certains lieux.
- Présenter l'histoire, la culture, les traditions locales de la région.
- permet un lien culturel entre les peuples, les pays, les régions et les continents.
- Instrument de dialogue interculturel et de compréhension entre les cultures catégorielles.

3-Le type de clientèle de parcours touristique :

Les parcours touristiques sont conçus deux grands types de clientèles, à savoir :

3-1-Une clientèle individuelle : dans ce cas, le parcours est préétabli pour un seul voyage et le prix de ce dernier comprend le transport, l'hébergement et certaines prestations touristiques. Le prix est payé d'avance par la personne qui voyage.

3-2-Une clientèle de groupe : dans ce cas, le parcours est préétabli pour un groupe de voyageurs et le prix de ce dernier comprend le transport. L'hébergement et certaines prestations touristiques. Les prix sont payés d'avance par les personnes qui voyagent le circuit s'effectue généralement en autocar et le groupe est accompagné d'un guide.

4-la conception de parcours touristique :

La mise en place de parcours touristique permet d'organiser l'offre autour d'un thème précis et d'un trajet particulier afin de rendre plus accessibles aux visiteurs les produits touristiques et les services et de susciter des retombées économiques pour la région. Avant d'entreprendre une démarche pour une signalisation routière, certaines actions sont requises : la conception de la route qui comprend la détermination d'une ou plusieurs qualités intrinsèques et le choix d'une thématique ainsi que l'élaboration d'un plan de mise en valeur et de gestion de parcours.

4-1-Les qualités intrinsèques de parcours touristique :

Pour se qualifier à titre de parcours touristique, le projet doit s'articuler autour d'une thématique principale et posséder une ou plusieurs qualités intrinsèques, représentatives de l'identité de parcour touristique et de la région.

Les cinq qualités intrinsèques retenues sont les suivant :

Tableau 04 : les qualités intrinsèques d'une route touristique

Qualités	Définition Qualités	Exemples
Archéologiques et historiques	Traces du passé mises en valeur, interprétées et accessibles au public. Il peut s'agir de vestiges, de bâtiments, de sites qui témoignent des traditions, des modes de vie ou des événements de la période préhistorique jusqu'à l'époque contemporaine. Ces éléments peuvent couvrir des aspects aussi variés que les patrimoines agricole, architectural, religieux, ou industriel.	Vestiges d'anciens campements ou de sites de pêche autochtones, de postes de traite, d'ouvrages militaires de défense, de canaux, de sites industriels, Arrondissements historiques, maisons patrimoniales, manoirs, églises, cimetières, phares, moulins, usines, mines, musées et lieux, etc.
		Musées et lieux

Culturelles	Éléments traduisant les divers modes d'expression artistique, les sciences, les technologies, les savoir-faire ou les traditions d'une communauté ou de plusieurs communautés qui existent toujours.	d'interprétation (arts ou sciences) pouvant comprendre des jardins botaniques et zoologiques, spectacles en arts de la scène, festivals, architecture, ateliers d'artistes ou d'artisans, etc.
Naturelles	Milieu physique naturel dont les habitats pour la flore, la faune et les phénomènes terrestres forment des écosystèmes typiques à une région et qui sont peu ou faiblement perturbés par l'activité humaine.	Parcs, réserves écologiques, sites ornithologiques, aires protégées, etc.
Panoramiques	beauté des paysages naturels ou humanisés, urbains ou ruraux, offrant un caractère mémorable, distinctif et culturel du territoire.	Vues surplombant le Saint-Laurent et ses affluents, vus de vignobles, de villages, etc.
Récré touristiques	Éléments, équipements et installations qui composent la route et qui permettent de pratiquer des activités de plein air. Certaines activités peuvent être saisonnières, mais la qualité et la diversité de l'offre doit être reconnue.	Présence de réseaux de pistes cyclables, de sentiers de randonnée pédestre ou de ski de fond, de centres de ski alpin, de terrains de golf, de parcs nationaux, etc.

Source : politique de signalisation touristique, route et circuits touristiques, Québec

:

4-2- la thématique de parcours touristique :

Une bonne thématique doit réunir quatre conditions:

1. S'appuyer sur un thème suffisamment fort et riche,
2. Avoir une cohérence d'ensemble, du début à la fin du trajet.

3. Se décliner et se décomposer en sous-éléments, des visites guidées, des animations, des expositions thématiques temporaires, des activités, etc.
4. Pouvoir passer de la mise en scène à la mise en marché et être donc en mesure d'illustrer la thématique à travers des actions de commercialisation et des outils d'information tels un guide touristique régional, un dépliant, un site Internet, etc.

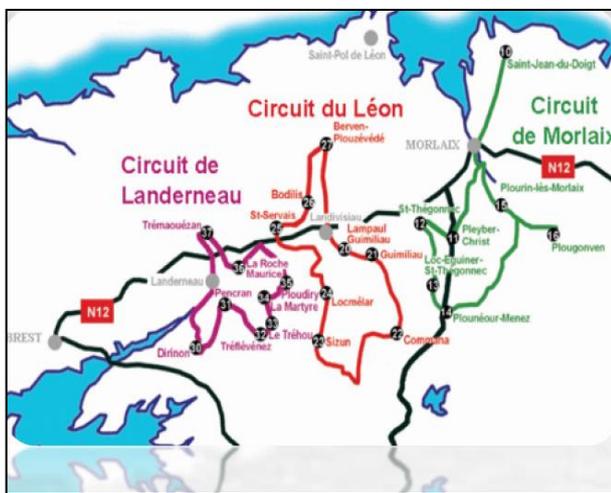
5- Le tracé de parcours touristique :

Le tracé, peut se présenter sous forme de route ou de circuit. Un parcours est un tracé présentant des points de départ et d'arrivée distincts, à la différence du circuit qui ramène le visiteur à son point de départ.

Le tracé peut être présenté sur divers supports : brochure, site internet, panneau pédagogique, Si le tracé de d'un parcoure présente un intérêt particulier, il peut figurer avec précision sur le support de communication.

Il faut donc montrer que l'intérêt du parcours ne se limite pas seulement à ses étapes, mais tient aussi à la qualité de son tracé. Une autre possibilité est de n'y faire figurer que les étapes, afin que les visiteurs soient libres de choisir leur parcours.

Figure 11 : exemple des circuits touristiques a France



Source : Organisation d'une route touristique, conseils et bonnes pratiques

Donc pour élaborer un parcours touristique il faut :

5-1-le choix du tracé de parcours touristique ?

Le tracé d'un parcours doit tenir compte des éléments attractifs pouvant dynamiser le parcours, tels que :

- Les paysages parcourus : veiller à faire cheminer le tracé le long de paysages attractifs, si possible en lien avec le thème de la route.
- Les variations topographiques.
- Les types de routes : cibler certains types de routes en ciblant certains modes de déplacements (voiture, moto, camping-car ...).
- Les points de vue.
- Les zones d'arrêt aménagées : pour permettre de faire des « pauses photos ».
- Les étapes dépendent de la thématique retenue pour la route touristique.

5-2-Le montage de parcours touristique :

1- effectuer un inventaire exhaustif des éléments pouvant être exploités sur un parcours dans le territoire de celui-ci.

- Les attractions, événements, activités auxquels les touristes pourraient participer et découvrir.

- Les produits, les services touristiques possibles durant le temps de parcours.

2- Avoir un plan de localisation de tous les éléments rassemblés par l'inventaire.

3- Etablir un planning de temps pour chaque étape de circuit (les journées par exemple)

- Planifier différentes journées afin d'offrir une diversité des options pour les touristes.

- Calculer le temps nécessaire pour parcourir les distances entre chaque prestation ou service.

4- choisir un thème, et donner un nom à ce parcours, lié avec le thème.

Remarque :

a- La distance entre les étapes doit être régulière.

b- L'utilisation des arrêts afin de dynamiser le parcours.

c- les sites abordés, les paysages ou les types de patrimoine devraient être diversifiés pour présenter une attractivité aux touristes.

d- Si le parcours est long, et composé de plusieurs étapes, celles-ci doivent être cohérentes entre elles ; et respectent une certaine hiérarchisation.

e- Eviter le manque d'information, il est important de mentionner ce qui fait la spécialité de chaque étape.

f- Eviter la répétition d'un même type d'étape.

5-3-Le thème de parcours touristique :

Cette fiche vise à aider le choix des thèmes que peut aborder une route touristique. Deux types de thèmes peuvent être différenciés il nécessite une bonne réflexion pour permettre aux touristes d'identifier l'objet de circuit touristique.

-les thèmes principaux : peuvent-être soit l'un des cinq grands thèmes abordés le plus fréquemment dans les outils touristiques existants (littoral, milieu rural, patrimoine, culture et tradition, milieu urbain), soit l'un des sous thèmes abordés dans un grand nombre de ces outils touristiques et spécifiques au Finistère, comme les goémoniers ou les phares.

-les thèmes secondaires : correspondent aux nombreux sous-thèmes retrouvés moins fréquemment dans les différents outils touristiques et qui ne sont pas obligatoirement spécifiques au département.

Remarque : Le choix entre ces deux types de thèmes se fera en fonction du type de visiteur que l'on souhaite cibler, mais aussi du moment où l'on veut l'interpeller, que ce soit avant ou pendant son voyage.

6-La signalisation de parcours touristiques :

La signalétique est l'un des outils permettant d'orienter les visiteurs dans leur parcours. Elle comprend les panneaux ou réglottes, enseignes et tout autre dispositif destiné à guider les visiteurs et à leur permettre de se situer sur le parcours. Elle doit pour cela être visible et répondre à des règles d'utilisation.

La signalétique borne le territoire, relie un objet, un nom ou une idée à un territoire. Elle guide les visiteurs dans leurs déplacements et contribue au confort d'une visite.

La signalétique peut devenir facultative quand la route est présentée sur une carte et documents assez précis pour se repérer. Il faut pour cela que les brochures qui sont mises à la disposition des visiteurs (soit téléchargeables sur les sites internet, soit accessibles à différents points du parcours) contiennent des informations précises et capables de les guider au mieux.

Figure 12 : Exemple de panneau d'accueil d'interprétation à Berthier ville



Source : SOULIER Virginie, MORIN Cindy, QUINTANE Audrey, Les circuits patrimoniaux, Bibliothèque nationale du Québec, 2011

6-1- Positionnement de la signalétique de parcours touristique :

Lorsque l'on souhaite utiliser la signalétique sur une route touristique, plusieurs principes directeurs sont à prendre en compte :

- **Signaler le départ et l'arrivée** : pour que le visiteur puisse s'organiser pour une visite globale de la route ou la sélection de quelques étapes.
- **Privilégier les intersections** : pour l'implantation de la signalétique pour limiter le nombre de panneaux.
- Homogénéiser la répartition de la signalétique sur l'ensemble de la route pour permettre une bonne identification de celle-ci.
- Optimiser la visibilité de la signalétique depuis la route en prenant en compte son intégration paysagère, pour limiter la « pollution visuelle ».

6-2-Forme : harmoniser la signalétique de la route

Faciliter la vision d'ensemble de la route par une charte graphique propre à la route à utiliser sur supports Permettre de se repérer facilement sur la route grâce à des éléments identifiants (couleurs, graphisme spécifiques).

Figure13:forme d'harmonisation de signalisation

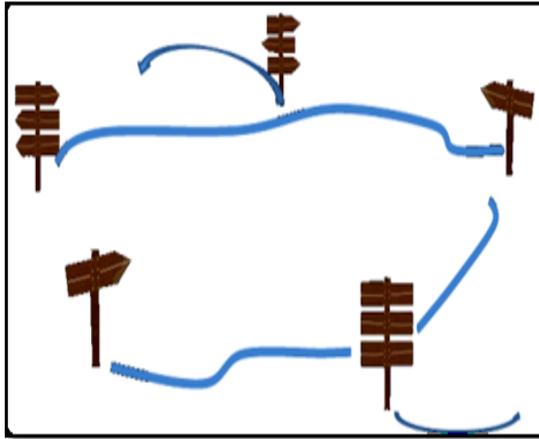


Figure14: exemple de signalisation



Source : Organisation d'une route touristique, conseils et bonnes pratiques

8-La gestion des flux touristiques dans les sites inscrits mondial :

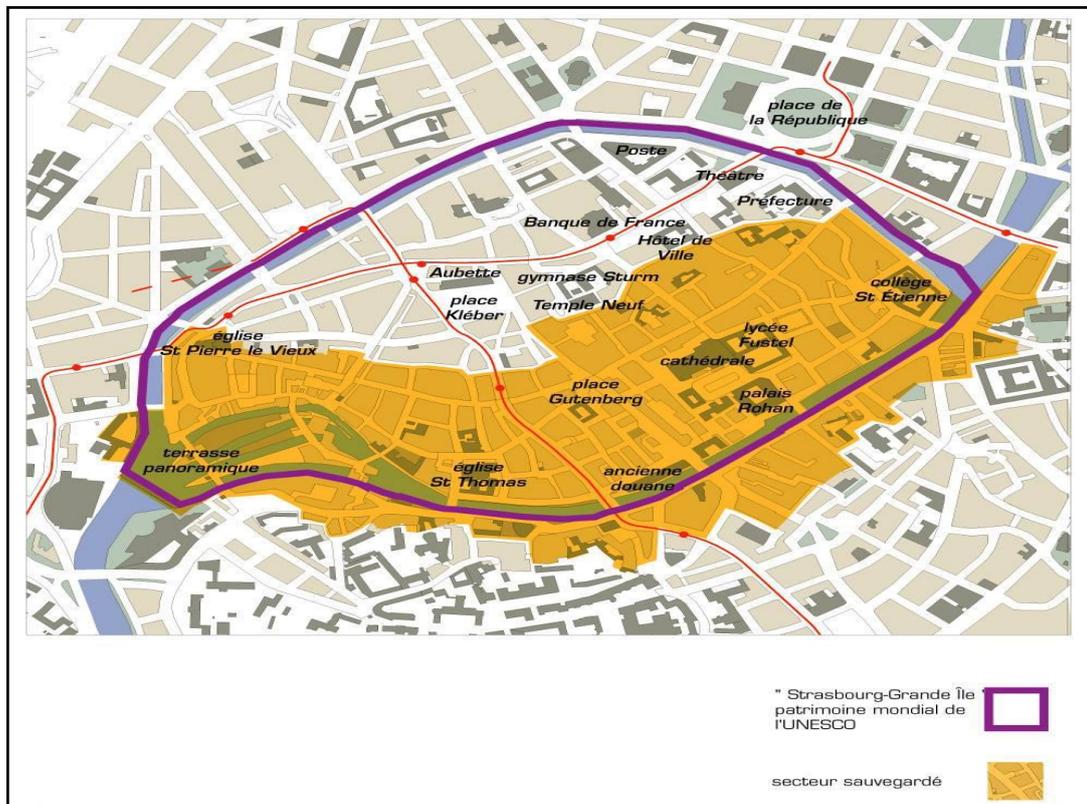
« L'exemple de parcours de Strasbourg » :

-Strasbourg figure sur la liste du Patrimoine mondial depuis 1988. Il constitue le noyau historique qui abrite une grande part des fonctions centrales et commerciales de la ville, elle abrite 135 Monuments historiques inscrits ou classés.

Strasbourg a été le premier ensemble urbain français inscrit sur la liste des biens du Patrimoine mondial aujourd'hui toutes les caractéristiques d'une inscription réalisée il y a plus de vingt ans :

- une forte notoriété patrimoniale et touristique et une authenticité du patrimoine mais :
- une déclaration de valeur succincte qui va devoir être reprécisée.
- un dossier porté par l'Etat et finalement peu approprié au niveau local.
- pas de zone tampon.
- pas de plan de gestion ni de cohérence avec les documents d'urbanisme dont le secteur sauvegardé créé en 1972 et dont la superficie de 73 hectares ne coïncide pas avec le périmètre de la Grande-Île inscrit au patrimoine mondial.

Figure15: Strasbourg Grande Ile



Source : <http://whc.unesco.org>

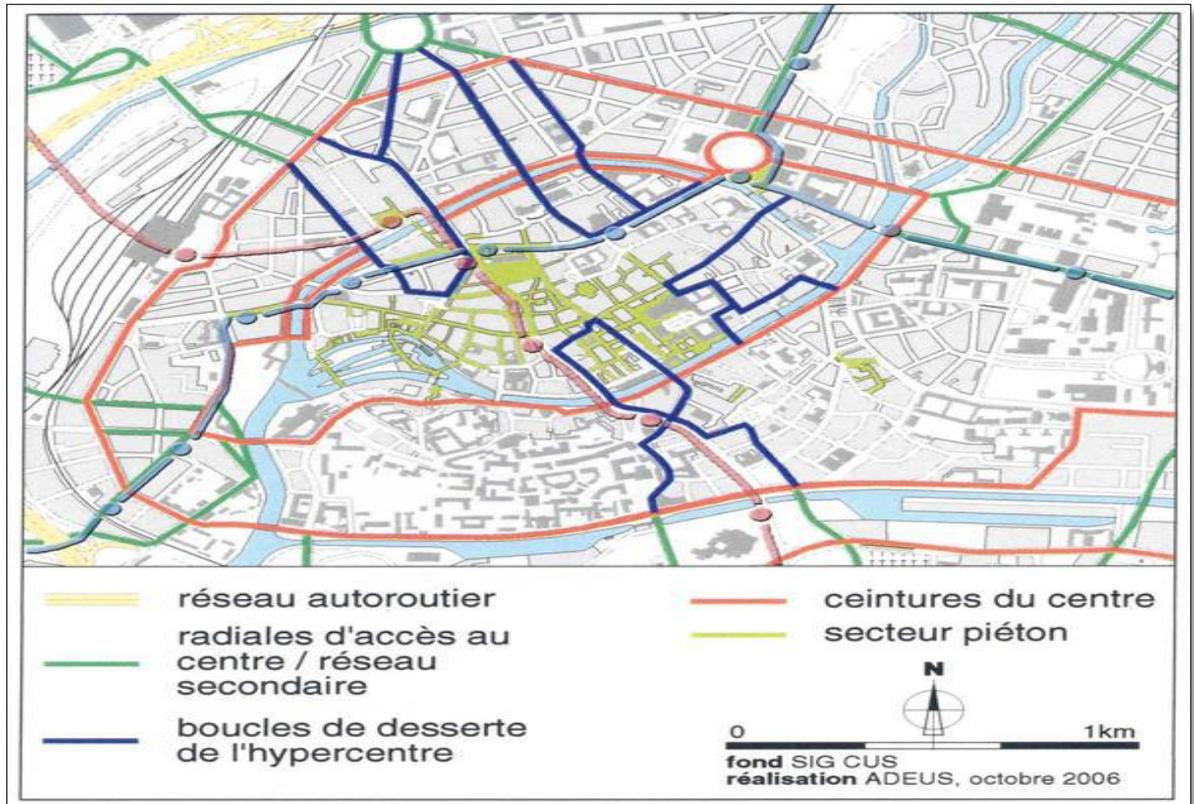
-Les flux et la circulation touristique dans la ville de Strasbourg :

La politique de déplacement conduite par la Ville de Strasbourg n'est pas conçue uniquement pour les touristes mais leurs déplacements s'intègrent totalement au dispositif général mis en place :

- La piétonisation du centre qui représente 15 ha du centre-ville.
- Les boucles de déplacement (la circulation de transit est interdite pour les véhicules privés). Les transports en communs constituent donc le système de déplacement le plus pratique pour accéder et traverser le centre-ville.
- Le stationnement est organisé avec des parkings relais et des pôles d'échanges voiture-tram-bus ou vélo. La gare ferroviaire draine une forte proportion de touristes individuels.
- La politique de déplacement a également induit une reconquête des espaces publics avec une remise en cause du « tout voiture » dans le centre-ville et l'objectif d'un meilleur partage de la voirie, notamment avec les piétons et les cyclistes.

- En ce qui concerne les touristes collectifs, la ville est en train de finaliser une dépose – reprise des bus de tourisme qui sera équipée d’un nouveau bureau de l’office du tourisme et de services d’accueil. Il s’agit de l’aboutissement d’une longue réflexion.

Figure 16 : Le réseau de circulation de la ville de Strasbourg



(Source : <http://whc.unesco.org>)

Les flux touristiques piétons sont essentiellement concentrés sur les deux grands quartiers touristiques : la Petite France et le quartier de la Cathédrale. C’est d’ailleurs le circuit qui est proposé par l’audio-guide mis au point par l’Office du Tourisme.

Dans ce cadre, Strasbourg est en train de signer une convention d’étude avec le Service régional de l’inventaire afin de disposer d’une meilleure connaissance de ce patrimoine. En élargissant le patrimoine présenté, la ville souhaite permettre une meilleure diffusion des touristes sur le territoire. Le projet d’obtention du label « Ville d’art et histoire » complète cette dynamique.

Enfin, la ville vient de lancer une étude de stratégie de développement touristique dont les résultats pourront certainement alimenter le volet tourisme du plan de gestion.

Conclusion :

On conclut que le parcours touristique représente des couloirs ou des corridors qui canalisent la circulation des voyageurs entre des destinations, et informent les touristes sur les distances, les routes, les intérêts, les paysages, et les coutumes d'un pays ou d'une ville à visiter.

Ils permettent aux touristes de planifier leur séjour et de découvrir une région ou une ville en un temps très réduit tout en ayant visité les sites touristiques les plus authentiques.

À travers les circuits touristiques, les agences de voyages proposent des itinéraires ou des parcours aux touristes, elles incitent les touristes à découvrir une région et une population.

Les agences de voyages et de tourisme intègrent dans ces parcours toutes les spécificités et attractions touristiques d'une région donnée dans le but de valoriser au mieux les richesses de cette dernière.

Donc le parcours touristique en particulier joue un rôle de pivot dans l'économie de ces pays, par contre en Algérie comme on a cité précédemment, ce pays n'a pas accordé au secteur du tourisme un rôle conséquent dans ses différentes politiques de développement depuis l'indépendance.

PARTIE 02: LA PARTIE ANALYTIQUE

CHAPITRE 01 : CONTEXTE GENERAL DE LA VILLE

Introduction

L'Algérie est le pays le plus vaste du continent Africain et le 11^{ème} pays le plus grand au monde, c'est un pays riche des potentialités touristiques, et pluvieuse d'attraits exceptionnels, elle dispose des sites naturels, archéologiques et patrimoniaux inestimables. L'un de ces villes la ville de « Tébessa ».

1- Présentation de Tébessa:

La ville de Tébessa est considérée comme l'une des villes les plus importantes en Algérie, son emplacement à la frontière Algéro – tunisienne lui a permis d'occuper une place économiquement stratégique vu le nombre des échanges et des transactions commerciales réalisées. Ce qui a permis l'urbanisation rapide de la ville est ce depuis sa naissance comme le témoigne, les édifices et les ruines de la vieille ville située au centre de la commune de Tébessa.

A cet effet, la vieille ville considérée comme étant le cœur battant de la ville est un élément important dans notre étude du fait de son positionnement et sa diversité architecturale englobant à la fois les édifices commerciaux, administratifs et autres activités .Désormais, il est nécessaire de mettre en place une politique de gestion objective et de planification urbaine du site dans tous ses aspects.

la wilaya de Tébessa dispose de plusieurs caractéristiques favorable aux plusieurs formes du tourisme, montagnard, forestière , rural ; ainsi que saharien au sud, mais le plus important pour cette wilaya c'est sa réserve culturelle, historique et sur tout patrimoniale, elle compte parmi les villes les plus anciennes en Algérie, son patrimoine architectural représente aujourd'hui une merveilleuse richesse touristique, qui peut contribuer à améliorer l'activité touristique (tourisme culturel) pour un développement local , économique de cette région et pour la mise en valeur de cette richesse historique. Avec un centre historique vivant étant l'un des centres les plus riches en monuments historiques, qui a connu un passage de plusieurs civilisations, laissant derrière elles des traces qui représentent actuellement le patrimoine de la ville.

Tébessa occupe une position stratégique à l'extrême est de l'Algérie, c'est une ville carrefour à la frontière du désert et de la Tunisie, aboutissement de voies de circulation importantes et

constitue un point de transit entre l'intérieure et l'extérieur du pays d'une part et entre tell et le Sahara d'autre part.

2-Situation et caractéristique de la wilaya de Tébessa :

2-1-Frontalière et zone de transit :

Tébessa occupe une position stratégique à l'extrême Est de l'Algérie, c'est une ville carrefour à la frontière du désert et de la Tunisie, aboutissement de voies de circulation importantes et constitue un point de transit entre l'intérieur et l'extérieur du pays d'une part et entre le Tell et le Sahara d'autre part.

Tébessa couvre une aire de 13878 kilomètres carrés et se rattache naturellement d'une manière générale à la zone des Hauts plateaux et partiellement à l'immense étendue steppique du pays.

Administrativement la wilaya se compose de douze (12) daïras englobant vingt-huit (28) communes, son armature urbaine a connu un essor important en matière d'urbanisation d'où l'on note une augmentation dans le taux d'agglomération dû essentiellement à l'effort de développement consenti à ce jour.

« La wilaya totalise une population de 549066 habitants correspondant à un parc total de logements : 115.755 unités réparties comme suit :

89.994 Logements en zone urbaine soit 78% du parc global.

25.761 Logements en zone rurale soit 22% du parc global »

Elle présente aussi des caractéristiques de wilaya hétérogène à zoning complexe qui chevauche sur trois (3) étages bioclimatiques:

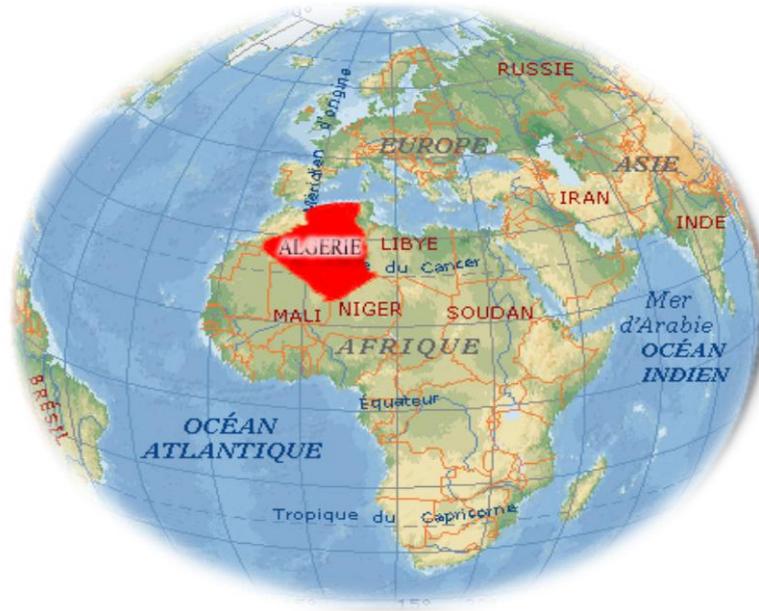
- la partie nord: zone semi-aride ;
- la partie centrale (zone médiane) : zone aride ;
- la partie sud : zone présaharienne.

Elle est limitée :

- au nord : par la wilaya de Souk Ahras ;
- au sud : par la wilaya d'El Oued ;
- à l'est : par la Tunisie ;
- à l'ouest : par les wilayas d'Oum El Bouaghi et Khenchela.

En plus de sa vocation principale qui est l'agro - pastoralisme la wilaya est caractérisée par l'exploitation minière du fer et du phosphate dans les communes de : Ouenza, Boukhadra et Bir El Ater.

Figure 17 : Situation de l'Algérie



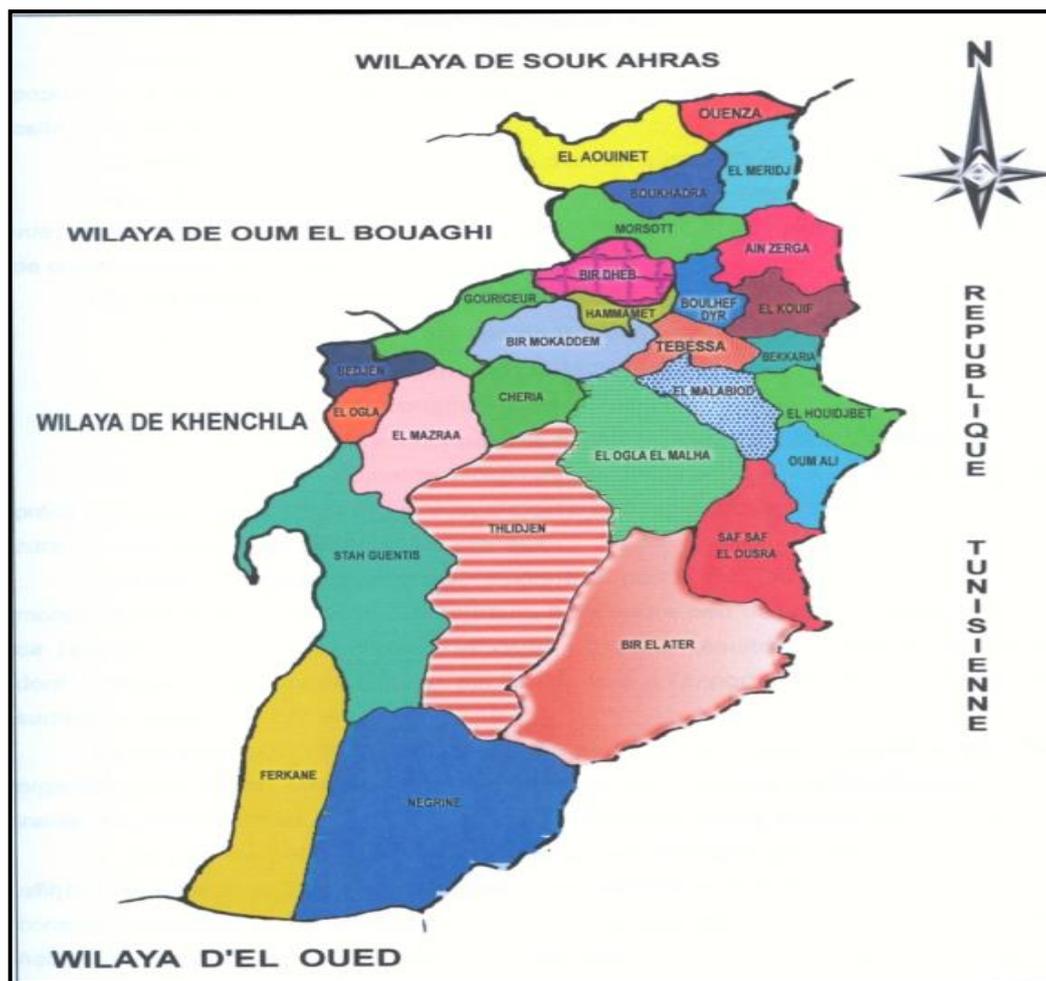
(Source : Google earth)

Figure 18 : situation de Tébessa/l'Algérie



Source: mémoire M Gharzouli Magistère (renouvellement du C. Ancien de Tébessa)

Figure 19 : Carte de Tébessa



Source: mémoire M Gharzouli Magistère (renouvellement du C. Ancien de Tébessa)

3-Histoire de l'occupation du site

Il est important d'étudier l'histoire de l'occupation de la ville de Tébessa, afin de révéler les réalisations importantes à travers chaque séquence historique qui représentent aujourd'hui des potentiels patrimoniaux, touristiques et culturels.

L'évolution de la ville se réfère initialement aux époques suivantes :

- L'époque punique, vers 140 avant J-C.
- L'époque romaine, vers l'an 25 avant J-C.
- L'époque vandale, en l'an 429 après J-C.
- L'époque byzantine, a partir de l'an 533 après J-C.
- L'époque musulmane, au début du 8eme siècle.
- L'époque turque, a la fin du 16eme siècle.

- L'époque française, a partir 1842.

3-1-Epoque punique et romaine

3-1-1-les carthaginois :

A la fin la première guerre punique (240-237) Carthage qui avait licenciée ces mercenaires, est obligée d'envoyer contre eux une colonne expéditionnaire qu'ils ont commencée dans toute la région située au sud-est de Carthage cette colonne va jusqu'à THEVESTE et pour la dans l'histoire mention de la ville.

Après le troisième acte des guerres puniques en 146 A.J.C Carthage est anéantie. Aussitôt affluer la troupe avide des négociants de toute sorte, des chevaliers romains. Theveste voit donc arriver les premiers latins.

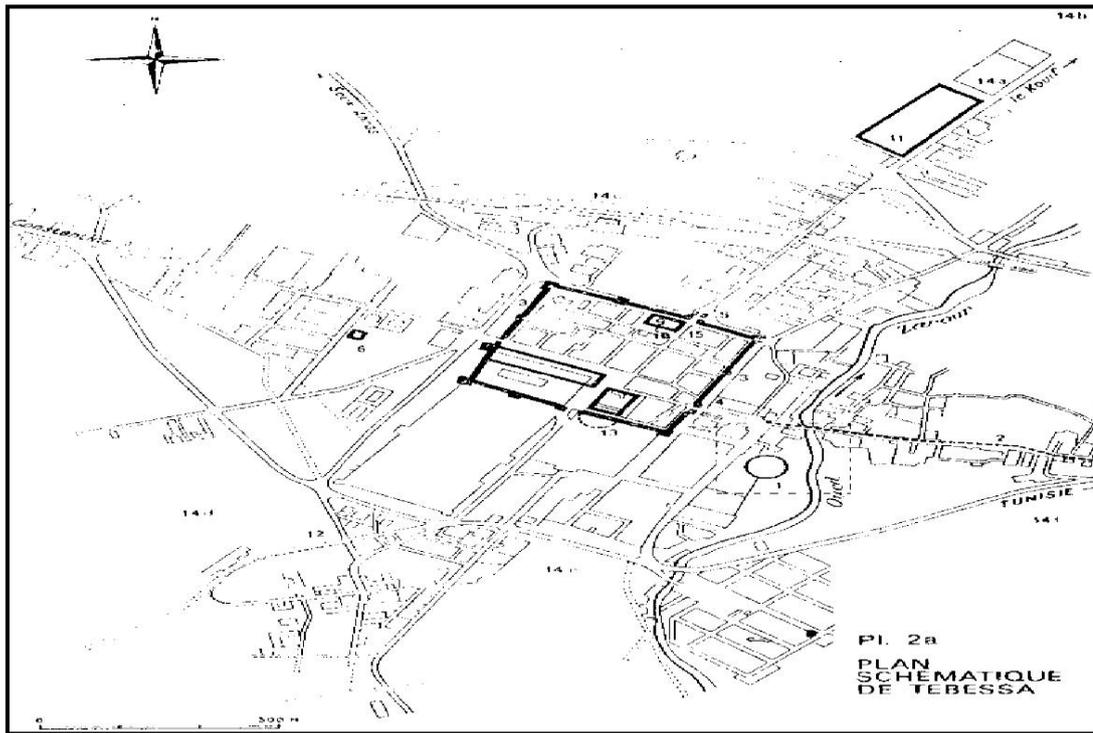
3-1-2-les romains :

L'origine de Thevet est romaine sans contredit. Les plus anciennes inscriptions trouvée à Tébessa dans les ruines de forum qui occupait l'emplacement de l'esplanade actuelle, et qui l'on fit malheureusement disparaître en construisant l'annexe de la CASBAH (pendant l'occupation française). Le premier soin des romains étant de construire un cirque et un forum dans tous leurs établissements.

Au stade du règne du successeur Vespasien (69 - 79 Après J-C), la population de la ville a connu un essor important, ce qui a été prouvé par l'apparition du forum et d'amphithéâtre d'après un manuscrit trouvée dans l'épave de ce dernier, lorsque Trajan a pris le pouvoir une grande partie de la légion "Augusta" est parti de Théveste pour occuper la ville de Timgad Vers l'an 117 après J-C, la ville a connu un développement important des activités agricoles et industrielles sous le successeur Hadrien, jusqu'à ce qu'elle devient une colonie sous Septime Sévère et elle a continué sa prospérité sous son fils Caracalla ; ce qui a été montré par la construction de monuments importants tels que l'arc de triomphe (arc quadrifrons) et le temple de Minerve et plusieurs aqueducs dans le côté Est de la ville

Après le III^e siècle après J-C, la ville a été témoin des troubles religieux et sociaux qui ne sont pas arrêtés jusqu'à l'arrivée des Vandales en 429 après J-C, dans cette période les romains ont construit une basilique ,la typologie de cette dernière dépend de chaque historien elle aurait été un couvent fortifié , un monastère byzantin ou une basilique judiciaire.

Figure 20 : Plan schématique de Tébessa, époque coloniale



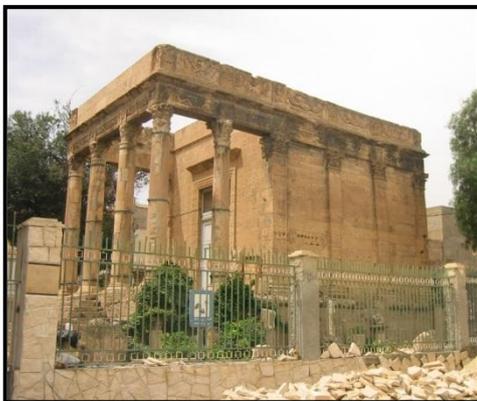
Source : service d'archéologie de la ville de Tébessa

Tébessa est de fondation romaine. Au première siècle la ville existait sous la nomination de Thé veste.

De cette époque la ville a hérité plusieurs monuments tel que:

- L'arc de triomphe (Porte de Caracalla)
- Le Temple de minerve
- L'ensemble basilical (ruines de la basilique Ste-Crispine)
- L'amphithéâtre romain

Figure 21 : Temple de Minerve



Source: mémoire M GHARZOULI Magistère

Figure 22 : L'arc de triomphe (Porte de Caracalla)



source : auteur 2017

Figure 23 : vu aérienne de la basilique (ancienne photo)

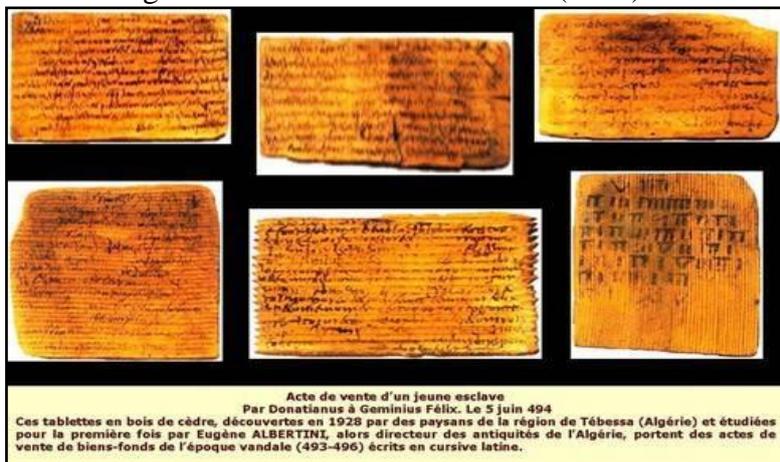


Source : service d'archéologie de la ville de Tébessa

3-2-L'époque vandale :

Vers l'an 429 après J-C, Théveste a été occupé par les Vandales (selon Les tablettes d'Albertini (voir figure 29) ; qui furent découverte en 1928 dans une zone montagneuse à environ 100 km de Tébessa, près de la frontière Algéro-tunisienne), ils ont détruit son enceinte primitive, les statues de marbre du forum et le cirque, ainsi que la basilique.

Figure 24 : Les tablettes d'Alberti (1928)



Acte de vente d'un jeune esclave
Par Donatianus à Geminus Félix. Le 5 juin 494
Ces tablettes en bois de cèdre, découvertes en 1928 par des paysans de la région de Tébessa (Algérie) et étudiées pour la première fois par Eugène ALBERTINI, alors directeur des antiquités de l'Algérie, portent des actes de vente de biens-fonds de l'époque vandale (493-496) écrits en cursive latine.

Source : service d'archéologie de la ville de Tébessa

Figure 26 : L'entrée du théâtre antique encastré dans la muraille byzantine coté sud



Source : service d'archéologie de la ville de Tébessa

Elle est bâtie sur un plan rectangulaire de 280 mètres de largeur et de 320 mètres de longueur, avec des murailles de 9 à 10 mètres de hauteur, ainsi que de 14 tours de surveillance saillantes sur l'extérieur de 14.5 à 17 mètres de hauteur, ces dernières ont un plan carré avec deux ou trois niveaux.

Figure 27 : la muraille byzantine et l'un des tours vue de l'intérieur



Source : service d'archéologie de la ville de Tébessa

Pour les portes, à cette époque ils y'avaient seulement 3 portes : l'arc de triomphe déjà cité et qui matérialise l'entrée Nord-Est, la porte de Salomon au Sud-est et enfin la porte de Aïn Chehla (l'ancien).

Aujourd'hui, et malgré tous ces centaines d'année, cette citadelle existe toujours et représente actuellement le centre historique vivant de Tébessa.

3-4-Occupation musulmane :

Les musulmans pénètrent à Tébessa au 7eme siècle après J.C, après le siège de la ville où les Chrétiens se retranchaient. La Thevet romaine devient la Tébessa musulmane, après une courte domination berbère, sous la prophétesse Kahina, les arabes restent vainqueurs au début du 8eme siècle.

Le pays va alors faire partie successivement de l'empire des Khalifes, de l'Etat des Arlébites et des Fatimites à la chute desquels le peuple berbère reprend son autonomie.

En 1056 a lieu la grande invasion des Hilals qui refoulent les berbères ainsi que les derniers colons romains et domineront la région durant quatre siècles.

Vers 1573, Tébessa passe sous la souveraineté des turcs jusqu'à l'arrivée des Français.

Figure 28 : La mosquée Al Atiq (ancienne photo)



Source: mémoire M Gharzouli Magistère (renouvellement du C. Ancien de Tébessa)

3- 5-Occupation française :

Après 1842 les français avaient essayé de prendre la ville, mais l'occupation ne devient définitive qu'en 1851 et après une période d'organisation

Durant l'époque française, la ville s'est beaucoup agrandie, le centre à l'intérieur des remparts est réorganisé, le Cours est une route autour du centre et la trame ancienne des rues est respectée en grande partie, bien que la plupart des maisons sont remplacées par des constructions coloniales mélangées partiellement avec des maisons de type traditionnel Arabo – musulman avec cours à l'intérieur.

Figure 29 : Des constructions coloniales à l'intra-muros



Source : service d'archéologie de la ville de Tébessa

Figure 30 : Le marché et sa cours



Source : service d'archéologie de la ville de Tébessa

3-6-Après l'indépendance:

Juste après l'indépendance, Tébessa était chef-lieu de daïra de la wilaya d'Annaba et ce n'est qu'à partir de juillet 1974 qu'elle est devenue chef-lieu de wilaya.

Dès l'indépendance, Tébessa a connu une urbanisation accélérée et la construction des grands ensembles d'habitats (zones d'habitats urbaines nouvelles -ZHUN-) pour faire face à l'exode rural d'une part et l'augmentation de la population d'autre part.

Actuellement, Tébessa demeure l'une des villes importantes du pays avec un noyau ancien qui souffre de dysfonctionnement diverses.

4- L'artisanat à Tébessa :

1- La cuisine : notre cuisine est caractériser par des plat très spécial rarement on le trouver aux autres régions comme : barkoukech, chakhchoukha, kouskous, mhajeb, zrir...etc. c'est un point très important pour attiré le touriste de découvrir des nouvelles menu différentes a son habitude.

Figure 31 : Chakhchoukha



Source : auteur 2017

Figure 32: Kouskous



Source : auteur 2017

Figure 33 : mhajeb



Source : auteur 2017

Figure 34: zrir



Source : auteur 2017

2- Poterie :

Les formes et les décors se sont enrichis au contact des différentes civilisations qui se sont succédé à Tébessa et ont donné lieu à une expression locale spécifique à chaque région.

Figure 35 : magazine de poterie



Source: mémoire M Gharzouli Magister

Figure 36: exemple de poterie



Source : auteur 2017

3-Equestre :

Tébessa est encore aujourd'hui maintenir ce noble art mais plus que cela est considéré comme une partie dans les mariages

Figure 37: exemple de mariage a Tébéssa



Source : auteur 2017

Figure 38: exemple de mariage a Tébéssa



Source : <http://googleimage.fr.A3resstbessa>

4- l'art de zarbiya :

C'est un produit artisanal du génie familial. Zarbiya est un élément essentiel et l'un des manifestations les plus distinguées de la culture et de l'art de Tébessa.

Figure 39: exemple de zarbiya traditionnelle



Source : auteur 2017

Conclusion :

Tébessa qui portait le nom de Thevest est aujourd'hui riche de ses monuments culturels, patrimoniaux et artisanaux qui datent des différentes époques et qui donnent une signification touristique. La ville de Tébessa est un catalogue architectural, archéologique et artisanal de notre histoire nationale.

CHAPITRE 02 : ANALYSE DU CAS D'ETUDE

Introduction :

Ce secteur c'est un point d'intersection et de liaison avec les autres agglomérations urbaines.

L'air d'étude contient :

- Contient des activités commerciales et administratives importantes.
- Un débit important de piétons.
- Des espaces publics existants qui ne reflètent ni l'importance du site ni sa valeur patrimoniale.

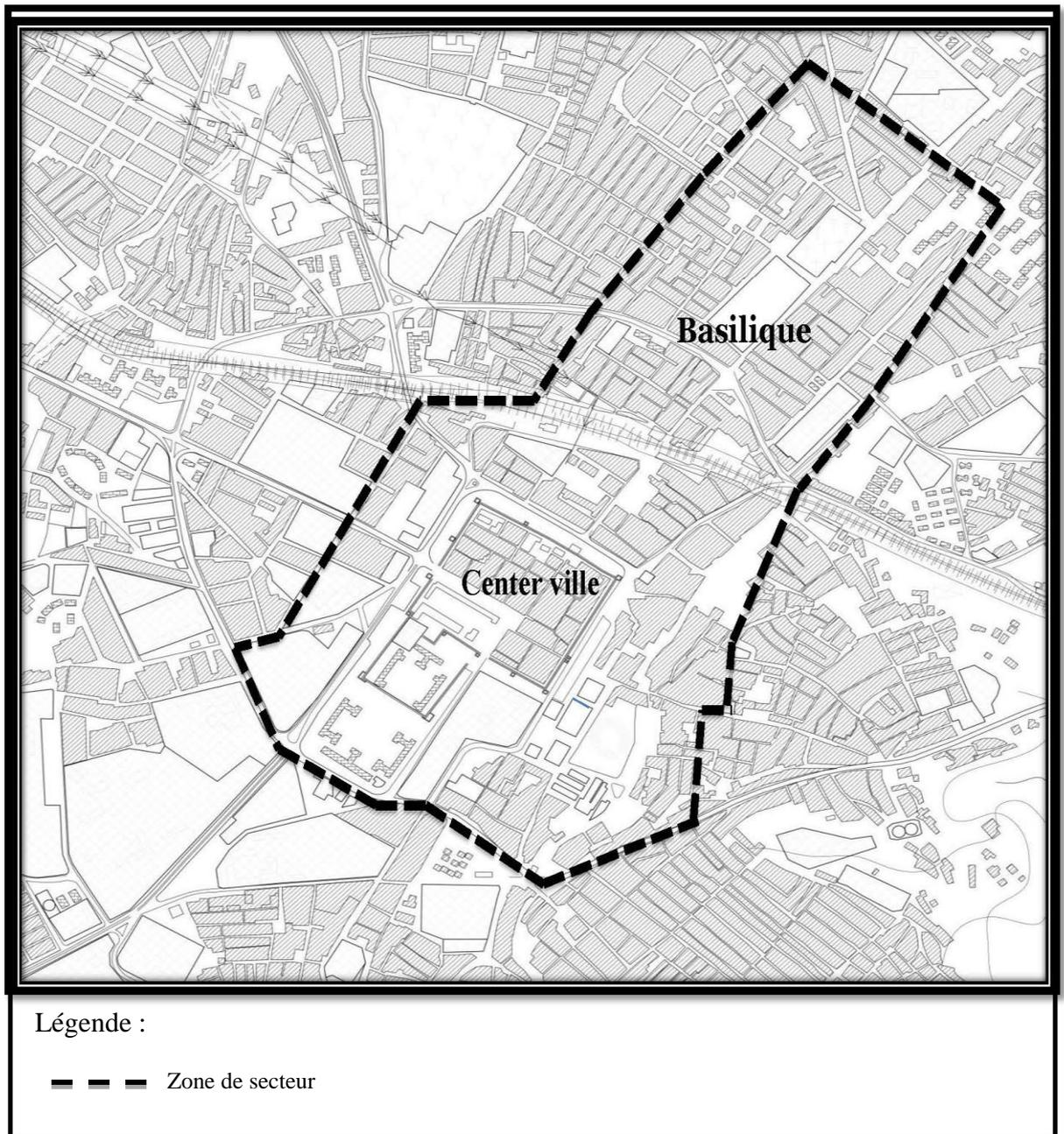
Afin de comprendre et d'intervenir dans ce secteur, il est nécessaire de faire une analyse spatiale basée sur les données existantes et qui suivre les étapes suivantes :

- 1-Les limites de secteur d'intervention
- 2-L'histoire de l'occupation du secteur
- 3- Mobilités et déplacement (mécanique, piétons, des postes frontière)
- 4- Les équipements existants.
- 5- Les activités économiques existants (Commerces vestimentaires, Commerce gastronomique, Commerces artisanale)
- 6- Les espaces publics.

1- Les limites de secteur d'intervention :

Cette zone a un impact sur la mise en valeur du patrimoine ; elle peut déterminer les limites du plan de gestion d'un site. Il s'agit de protéger les abords d'un bien du patrimoine culturel, ce qui veut dire de mettre en valeur l'ensemble tout entier.

Figure n 40 : limite de secteur



Source : PDAU de Tébessa traité par l'auteur

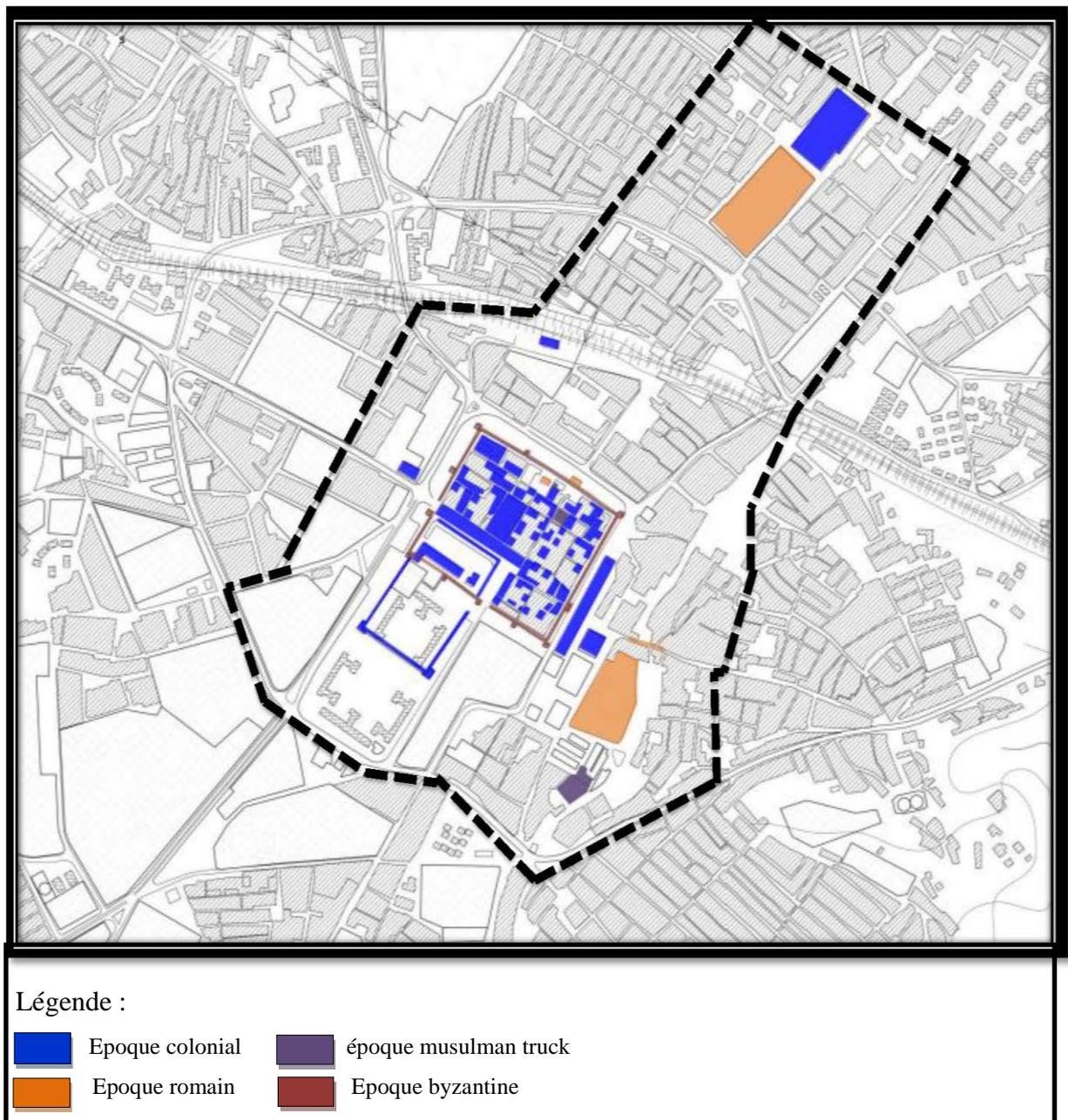
Dans cette zone, la distance de protection n'est pas respectée, en raison des dépassements en termes d'urbanisation anarchique autour des monuments, ce qui a influencé sur l'état du centre historique, ainsi que la destruction des perspectives monumentales

2-L'histoire de l'occupation du secteur :

Ce secteur c'est un site urbain particulier (patrimonial) où se trouvent des Monuments d'une grande valeur archéologique.

L'évolution historique de ce secteur est fait à travers de nombreux siècle passes ou beaucoup de civilisation ont laissé des traces urbanistiques, il se constitue d'un tissu ancien dans la taille et la forme.

Figure 41 : l'occupation historique de secteur



Source : PDAU de Tébessa traité par l'auteur

L'analyse précédente fait ressortir qu'il a été l'objet d'intervention de nombreuse civilisation venue d'est et d'ouest faisant de lui un fief de caractéristique historique civilisation elles. Parce qu'ils sont un symbole de liaison entre passé, présent et futur, un lien d'échange, de rencontre, d'histoire et de culture, ils non pas seulement une fenêtre d'histoire, mais aussi un avenir qui peut prendre la forme d'un développement économique local, de la mise en place d'échanges culturels, de la mise en tourisme comme un facteur de développement durable des villes.

3- Mobilités et déplacement :

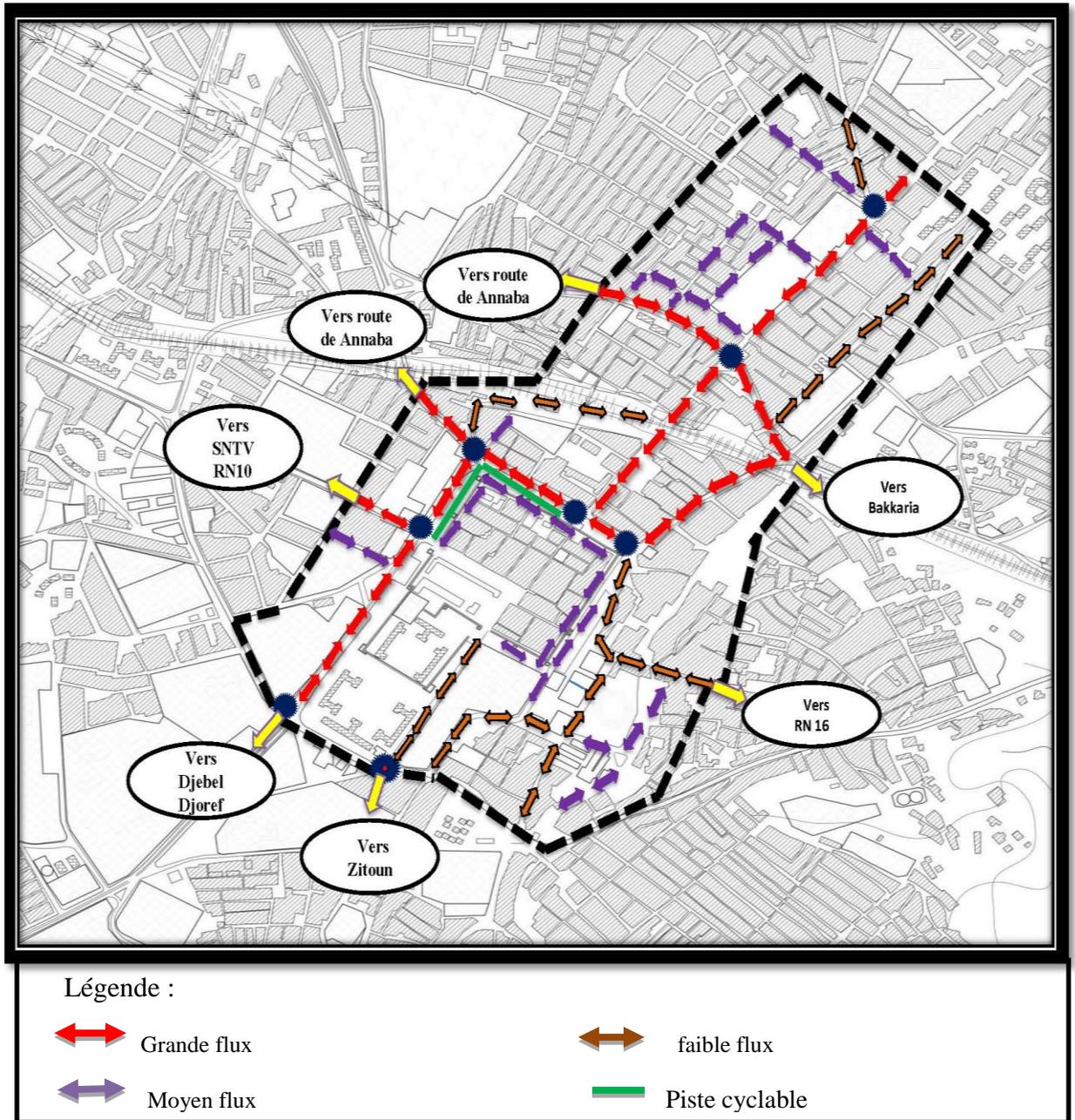
3-1-Le Flux mécanique :

En remarque que ce secteur est trop charger en matière de desserte en circulation mécanique, ce qui est due essentiellement à la convergence des routes les plus importantes dans la ville (la RN°10, RN° 16 et RN° 82), ainsi que la concentration du commerce, les infrastructures publics et les arrêts du transport en commun.

Le réseau routier dans ce secteur est composé essentiellement de :

- Rue de colonel Mohamed echerif.
- Boulevard d'ouled ahllal.
- Rue des martyrs.
- Rue de la porte de Caracalla

Figure 42 : Flux mécanique



Source : PDAU de Tébessa traité par l'auteur

Secteur bien accessible de toutes les cotés (cœur de la ville), circulations mécaniques très élevées, organisation des flux récemment fait permet de diminuer la charge mécaniques et création des pistes cyclables.

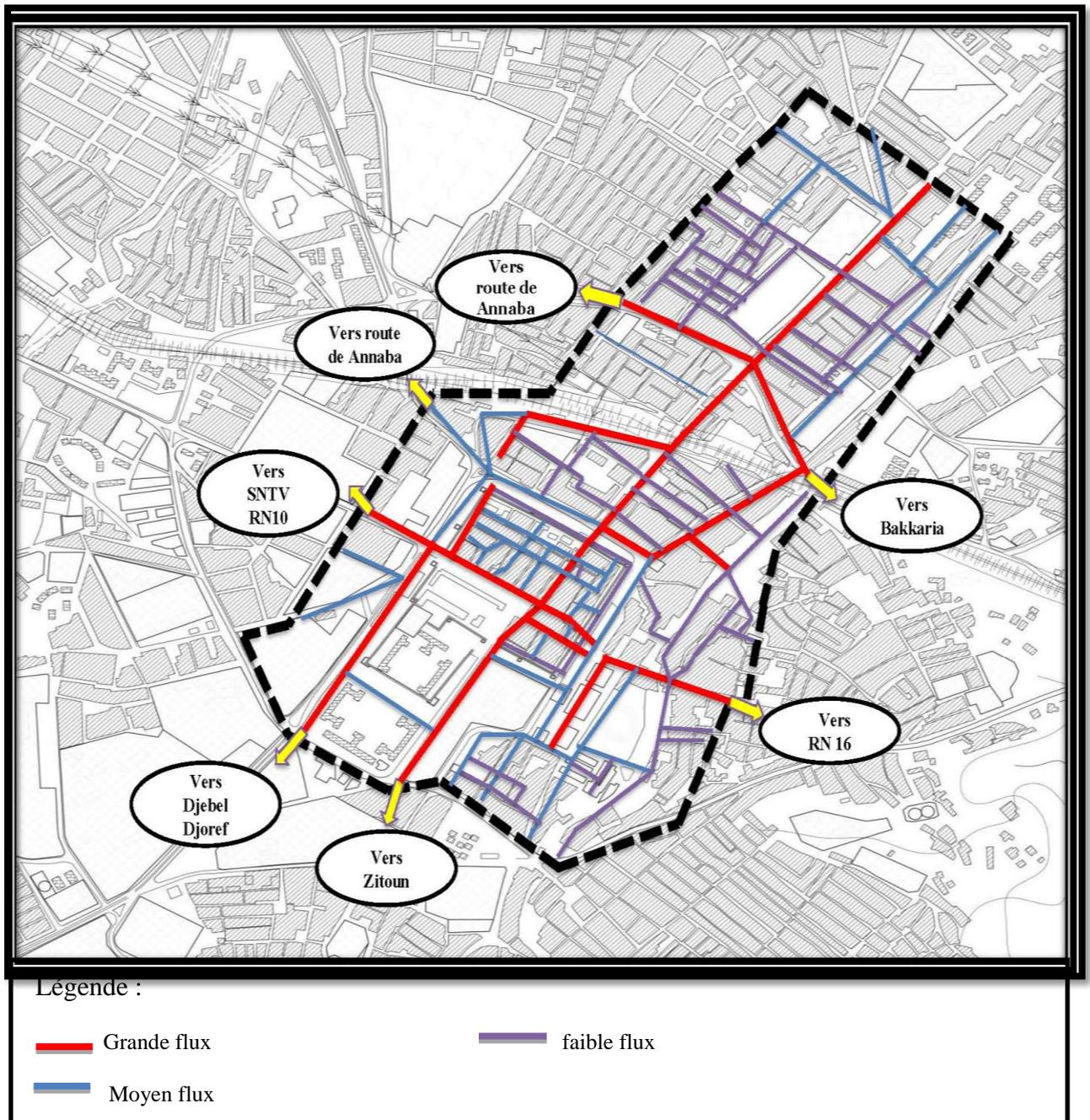
3-2-les flux piéton :

La gestion des flux est ainsi basée sur une catégorisation des usagers des espaces entre touristes et habitants, avec la difficulté que la double mission de préserver et transmettre les valeurs transforme ces deux catégories (résidents permanents, touristes) en adjuvant et alliés de la politique de gestion des sites. La différenciation des espaces est alors la technique utilisée. Elle est subsumée à l'impératif double de favoriser la transmission des valeurs patrimoniales d'un bien tout en permettant la pérennité de ce bien, y compris sur un plan social, en intégrant les populations dites locales

Dans ce qui concerne le flux piéton, on remarque qu'une forte piétonisation du centre qui représente 0,9 ha du site, due à la disposition des services déjà

Le cas d'étude a les mêmes caractères de celui du centre-ville de Strasbourg (voir chapitre n04). Mais la politique de déplacement de cette dernière, contrairement à celle du centre-ville de Tébessa.

Figure 43 : flux piéton

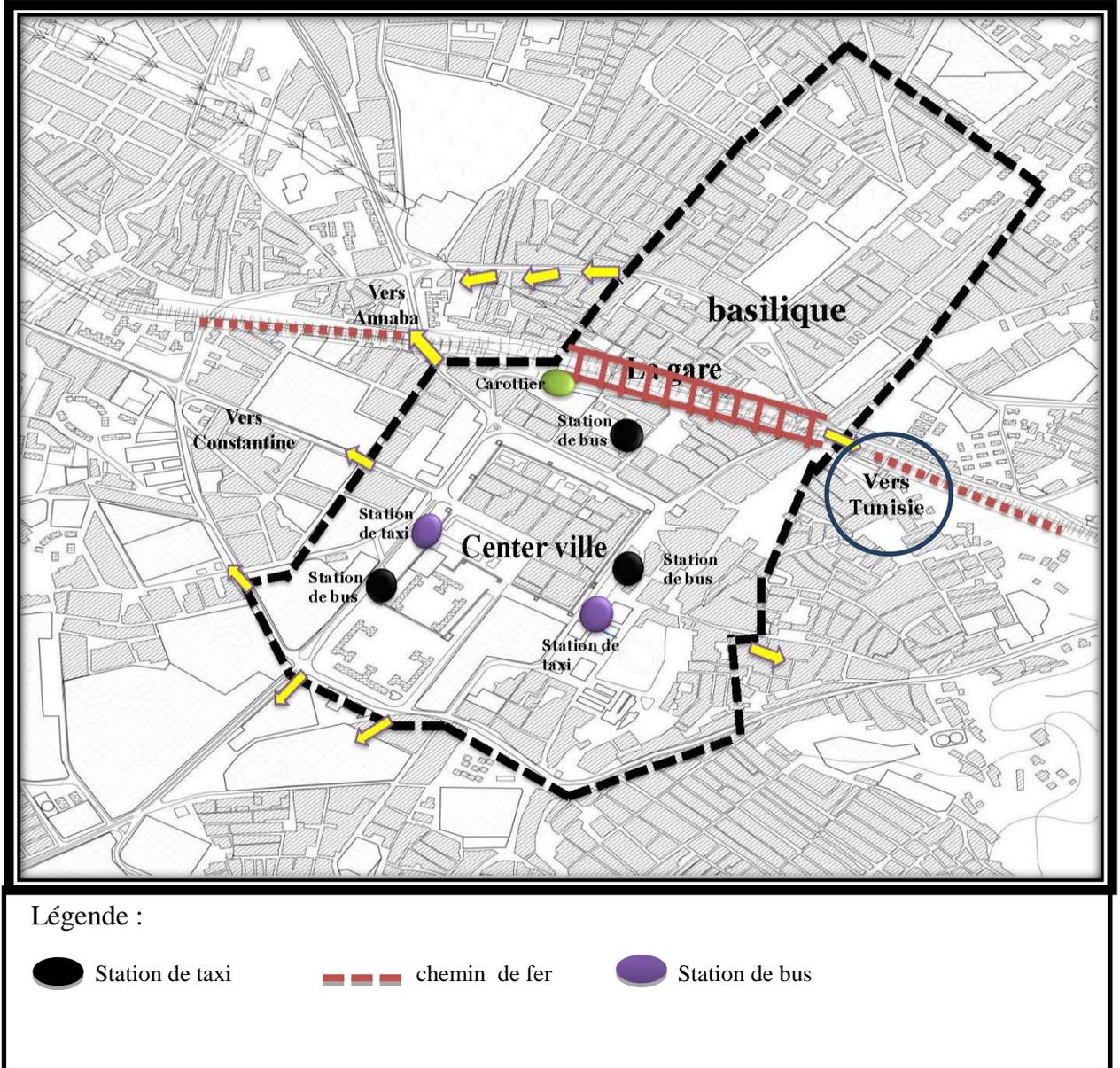


Source : PDAU de Tébessa traité par l'auteur

Après l'association des séquences avec les différents points d'arrêt (qui représente généralement les monuments et les réalisations à valeur historique et culturel spécifié), les différents type de flux piéton, on remarque à la première impression qu'un circuit touristique est déjà structuré.

2-3-les poste frontière

Figure 45: les postes frontières

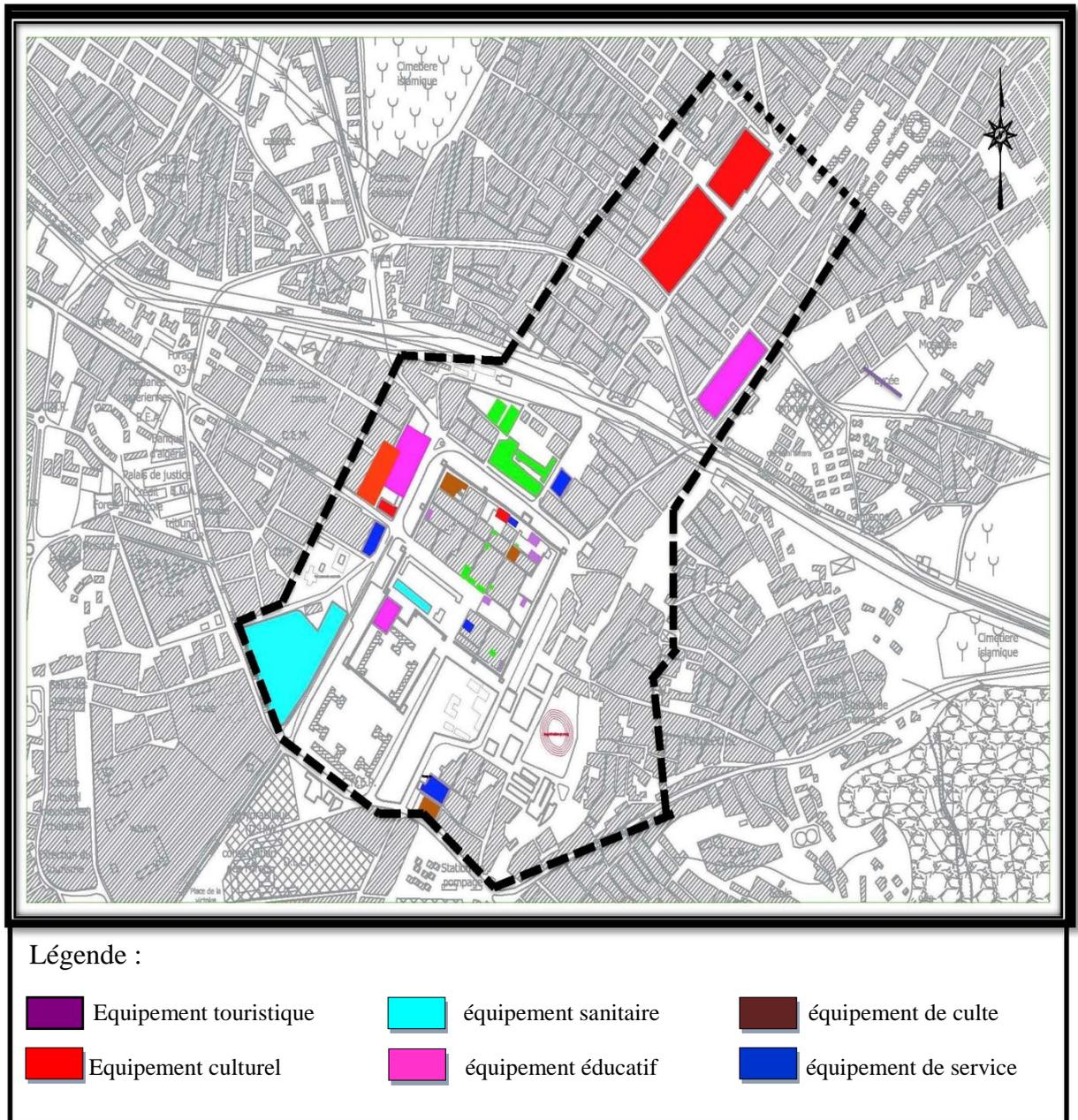


Source : PDAU de Tébessa traité par l'auteur

Une accessibilité facile et disponible pour les déplacements internationaux.

3-Les équipements existants :

Figure 46: Equipement existant



Source : PDAU de Tébessa traité par l'auteur

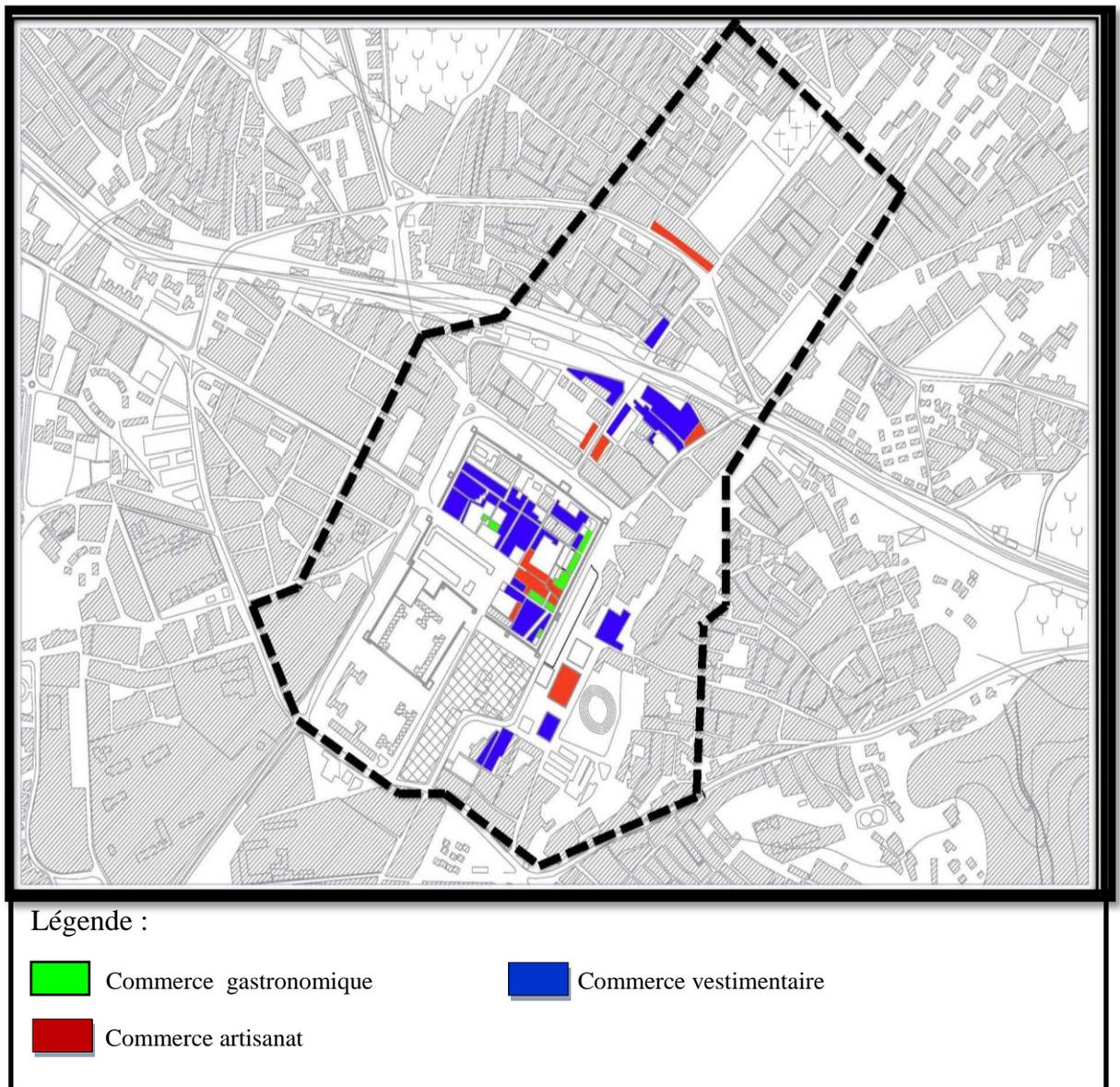
La disponibilité des équipements (administratifs, éducatifs, financières, commercial, de transports, sanitaire, culturels, de loisirs et sociaux).

En effet que les équipements culturels sont presque inexistants.

4-les commerces existants :

Lorsqu'on a un grand nombre d'arrêts et de stations de taxis, ce qui a entraîné le développement d'un pôle de commerces et de service pour le centre-ville. Le marché c'est l'un le plus ancien marcher de la ville approvisionne les habitants de la ville commerce gastronomique.

Figure 47 : les commerces existants



Source : PDAU de Tébessa traité par l'auteur

On remarque qu'il ya un manque de commerce artisanal

5-Espace public :

Figure 48 : la placette publique



Source :pagefacebook/tebessatoday

Figure 49 : la placette publique



Source :auteur 2017

Figure 50 : espace public intramuros



Source : auteur 2017

Figure 51 : silhouette de la placette



Source :pagefacebook/tebessatoday

La nouvelle réaménagement récemment fait au niveaux du centre ville permet a mettre en valeur la façade et la silhouette de la porte de Caracalla et la muraille byzantine, ainsi que tous les espaces entourées, il devenu comme une placette public avec des larges espaces vert, ou en se trouve un nombre importants des habitants qui l'on profite de cette belle vu patrimonial qui était précédemment un coin mort.

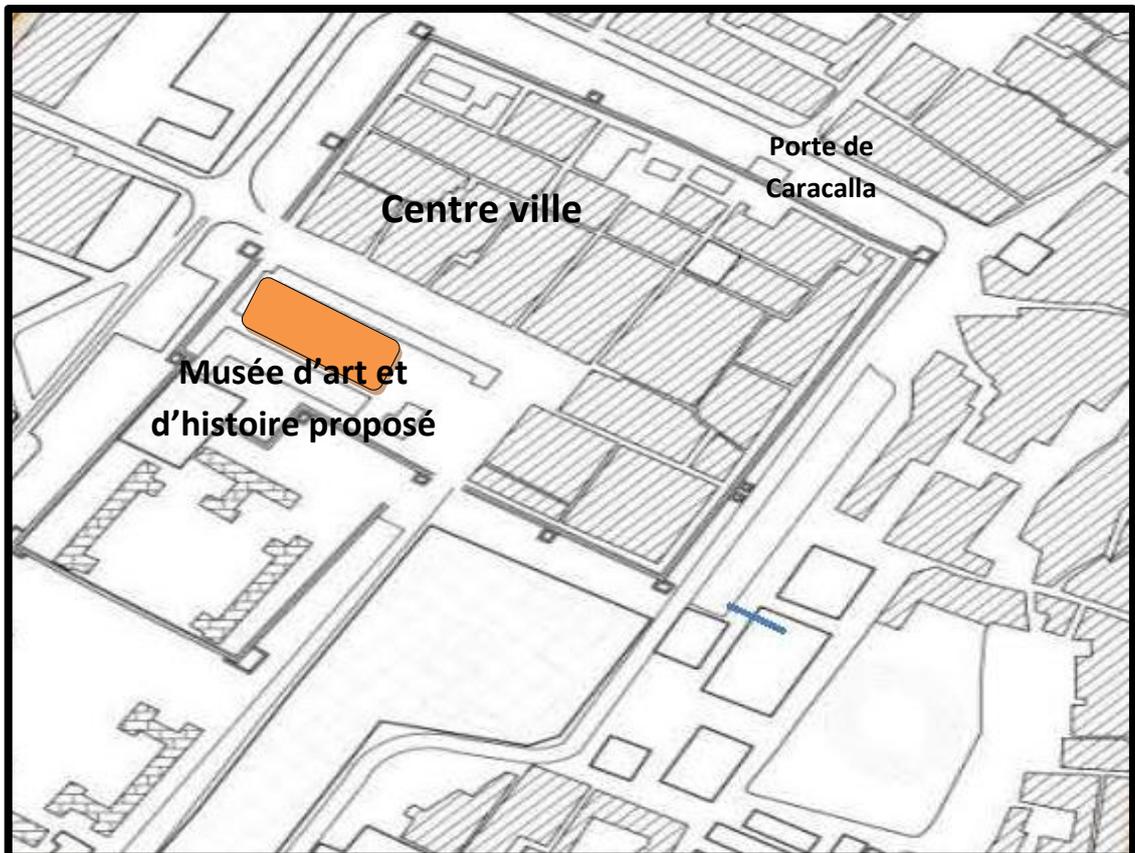
6- Intervention sur le cas d'étude :

D'après l'analyse sur cette ville algérienne qui reflète la situation actuel de négligence, malgré son caractère spécial et sa richesse en matière de produits culturels patrimoniaux, et après la faire comparer avec des villes similaires, on a distinguer que la discision politique Algérien n'a pas encore pu arriver à gérer le secteur du tourisme, spécifiquement le tourisme culturel.

On a essayé de proposée quelque recommandations pour atteindre notre objectif de revaloriser notre patrimoine et de réaliser un revenu économique a partir des touristes ci dessous :

1- Création d'un musée d'art et d'histoire avec une identité romaine qui répond aux normes moderne au plein centre ville (c'était déjà notre projet de fin d'études voir photo n 34-35-36)

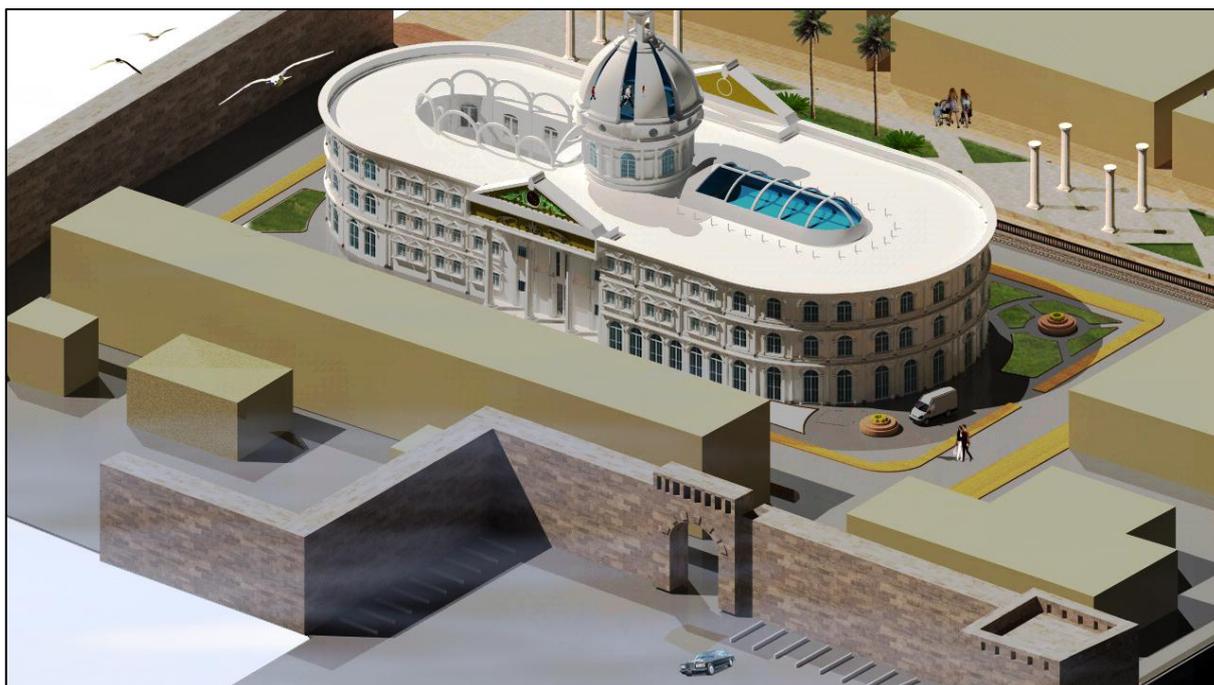
Figure 52:Situation du musée



Source : PDAU de Tébessa traité par l'auteur

CHAPITRE 02 : ANALYSE DU CAS D'ETUDE

Figure 53 : vu en 3d du musée proposer et son environnement (centre ville)



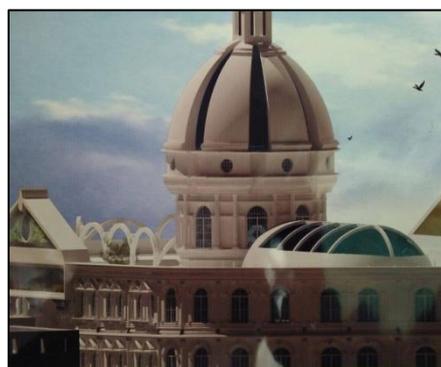
Source : auteur 2017

Figure 54 : musée d'art et d'histoire



Source : auteur 2017

Figure 55 : 3d du musée



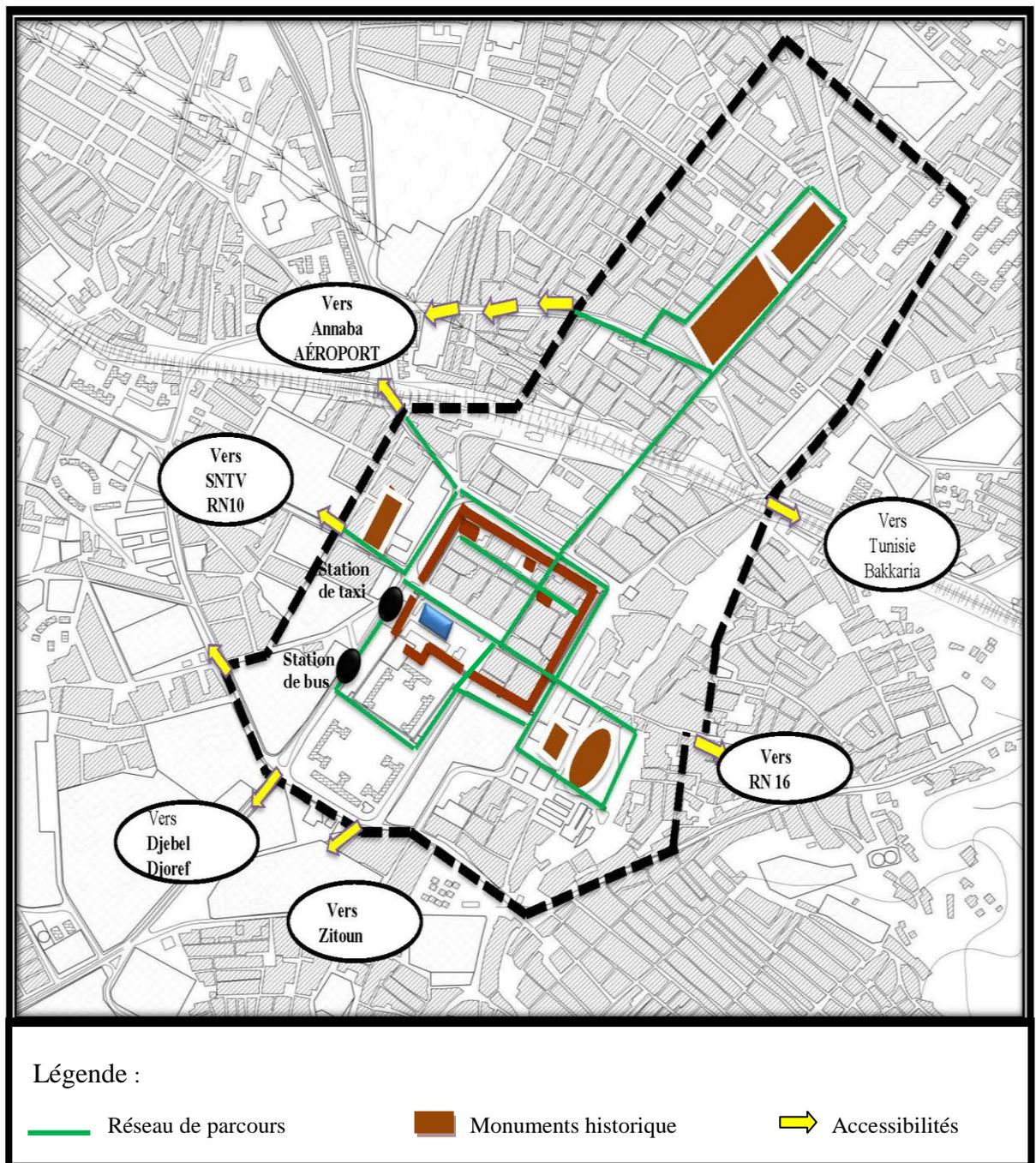
Source : auteur 2017

2- Définir les modalités d'intervention sur les constructions existantes au secteur après une étude technique par des spécialistes qualifiés.

3- Création d'un parcours touristique toute au tour au centre ville ou il ya le patrimoine selon les exigences et conformément aux besoins des touristes

CHAPITRE 02 : ANALYSE DU CAS D'ETUDE

Figure 56: le parcours touristique proposé au centre ville

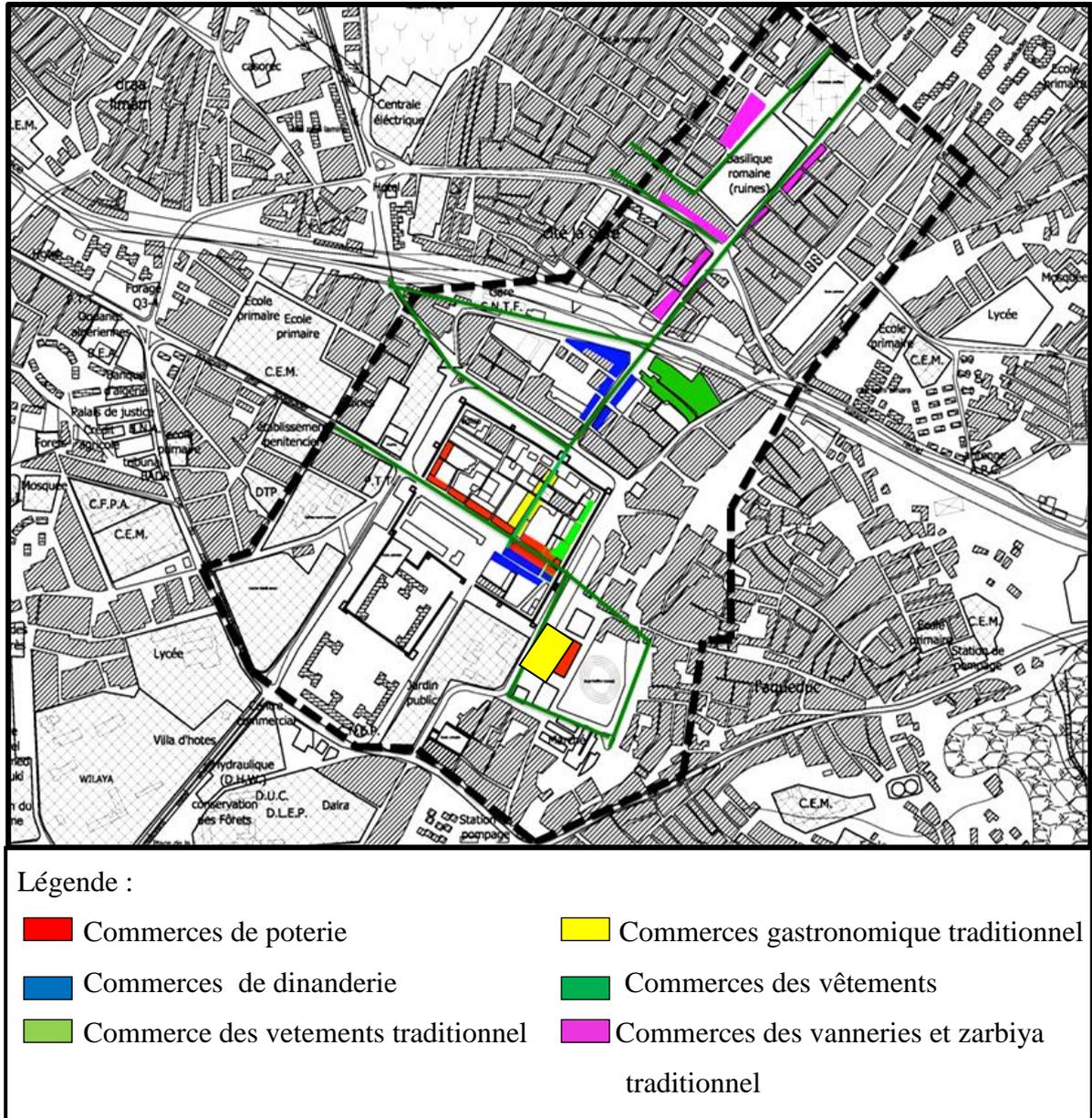


Source : PDAU de Tébessa traité par l'auteur

CHAPITRE 02 : ANALYSE DU CAS D'ETUDE

4- Changement de l'activité des commerces existant suivant les exigences du parcours et selon le besoin de touriste

Figure 57 : proposition des nouvelles activités commerciale au niveau de parcours



Source : PDAU de Tébessa traité par l'auteur

5- Organiser des festivals et évités la répétition d'un même type. Et la création des tentes ou en le trouve le commerce de tous types d'artisanats.

Figure 58 : tentes au centre ville



Source : auteur 2017

Figure 59 : tableaux artistique



Source : auteur 2017

Figure 60 : maquette de porte de Caracalla



Source : auteur 2017

Figure 61 : tableaux artistique



Source : auteur 2017

Figure 62 : tradition pour mariages



Source : auteur 2017

Figure 63 : poteries



Source : auteur 2017

Figure 64 : vannerie



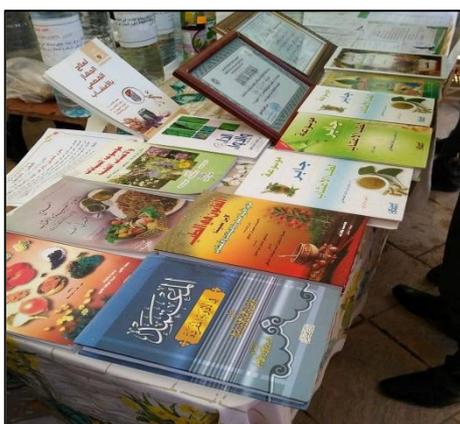
Source : auteur 2017

Figure 65 : travaux artisanal



Source : auteur 2017

Figure 66 : des livres et des guides



Source : auteur 2017

Figure 67 : zabiya



Source : auteur 2017

Figure 68 : legs d'indépendance



Source : auteur 2017

Figure 69 : panneau de présentation



Source : auteur 2017

CHAPITRE 02 : ANALYSE DU CAS D'ETUDE

6- Faire des publicités et proposer un plan de localisation pour les différents repères (les monuments par exemple) au niveau des agences touristique national et international

7- signaler différemment le départ et l'arrivée.

Conclusion :

En conclusion, on peut affirmer que Tébessa à une potentiel touristique mérite d'être exploité, mérite de fournis des efforts pour préserver contre les dégradations au fur des années de négligence et d'abondance.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

La résultante de notre mémoire, est que réévaluer l'ancienne ville de Tébessa pour en faire un pôle touristique et économique.

D'après cette étude sur ce secteur qui reflète la situation actuelle de négligence, malgré son caractéristiques favorable aux plusieurs formes du tourisme et sa richesse en matière de produits culturels patrimoniaux, en effet, sa position géographique lui procure des atouts et de avantage comparatifs par rapport aux autre régions.

Cette recherche axé sur l'un des facteurs qui exploite et mise en valeur ces potentialités de la destination (wilaya de Tébessa) mise en évidence le contraste entre les atouts culturels, patrimoniaux, artisanaux et les sites historiques.

Et selon la démarche de notre recherche on a trouvé que visiblement, cette ville a déjà un parcours touristique, mais selon les caractères des zones touristiques, on ne peut pas dire qu'il est matérialisé, à cause de l'absence des aménagements touristiques.

Lors de notre étude, nous avons pu constater qu'il existait un certain nombre de faiblesses dans l'offre touristique de la wilaya de Tébessa.

En conclusion, nous pouvons dire que le parcours constitue un élément à promouvoir pour le développement des activités touristique dans la région il permettra d'attirer un nombre important de visiteurs. Ainsi nous pouvons affirmer qu'afin de matérialiser un parcours touristique dans la ville de Tébessa qui exploite son patrimoine culturel.

Ceci a une vocation sur l'orientation des futures recherches sur cet objectif, et donne des nouvelles pistes à étudier.

Bibliographie :

- KHATI Ouerdia Melissa, Les circuits touristiques, outils de valorisation des ressources d'un territoire Le cas de la ville historique de Tlemcen, université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, année 201-2013.
- Gherzouli Lazhar, Renouveau du centre ancien de la ville de Tébessa, un projet urbain de référence, université Mentouri, Constantine, 2007.
- A.Ballu : Tébessa, Lambèse, Timgad, Paris, photo copie Bethand Frères, 1894.
- La Chaire UNESCO « Culture, Tourisme développement » L'IREST et l'EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne La Convention France-Unesco ICOMOS-France
- Yasmine Maakaroune et Habib Debs, Création d'un circuit touristique autour du patrimoine culturel et naturel dans le regroupement du Haut Metn
- NADJAH Med SALAH, La mise en valeur du patrimoine bâti « Cas de la cour Carnot à Tébessa »
- Melle HAROUAT Fatima Zohra, COMMENT PROMOUVOIR LE TOURISME EN ALGERIE ?
- Christine Guldbrandsen, Une étude de la communication touristique de Marseille-Provence et Aarhus devenant capitales européennes de la culture
- PATRIMOINE ET TOURISME CULTUREL AU MAROC, Actes du 9ème colloque maroco-allemand Meknès 2014
- Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et sites, Charte de Venise, IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, ICOMOS, Venise, 1964
- Charte ICOMOS des itinéraires culturels, 6e Assemblée Générale de l'ICOMOS, Québec (Canada), le 4 octobre 2008.

- Charte internationale du tourisme culturel, La gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif, Le Comité scientifique international des itinéraires culturels, ICOMOS, octobre 1999.
- HADJIEDJ A, « le tourisme une des alternatives économiques de l'après pétrole essai d'analyse du cas algérien » actes du colloque international sur le tourisme, secteur de l'économie de substitution et de développement durable, Alger, Avril 2008.
- MAHDID Soumia, Le tourisme culturel durable comme facteur de mise en valeur du patrimoine architectural Le cas de la ville historique de Tlemcen, Université Abou Baker Belkaid –Tlemcen, année 2012
- IZZA Fatiha, Les nouveaux modèles de la muséologie active appliqués à la présentation des sites archéologique, Cas du site archéologique de Tipaza, université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2011.
- J. VENTURINI Edgardo, Tourisme culturel et développement durable: Le patrimoine au-delà du spectacle, Université Nationale de Córdoba, Argentine, 2011.
- Les systèmes urbains, Séminaire international, Médéa, Algérie, le Ministère de la construction et de l'urbanisme, 19-21 novembre 1985.
- MEKIOUI TATAR Nadia : Un centre historique enquête de valorisation : le cas de la ville de Tébessa, université Mentouri, Constantine, 2003.
- MERMET Anne-Cécile, Villes françaises du patrimoine mondial et tourisme, UNESCO, 27 mai 2010.
- Hervé Barré, Tourisme, culture et développement durable
- PHILIPPE Arcand, La conservation du patrimoine des sociétés touarègues du Sahara algérien et le tourisme écoculturel, critique des politiques culturelles de l'UNESCO, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, 13 juin 2008
- Leiper 1979 (Demen-MeierCh., 2005) « souligne le peu d'intérêt de la part des académiques »
- Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme Université Paris Panthéon Sorbonne Parcours : datt Développement et aménagement touristique des territoires

- Comprendre le tourisme: Glossaire de base Organisation mondiale du tourisme
- Publicité sur le réseau digiSchool - Partenaires - Mentions légales - C.G.U-2011
- <https://fr.vikidia.org/wiki/Tourisme>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_rural
- <http://www.seos-project.eu/modules/heritage-conservation/heritage-conservation-c03-p01.fr.html>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_culturel

ANNEXES

**LISTE DES TABLEAUX ET
DES FIGURES**

Liste des tableaux

Tableau 1: Motifs de la visite du touriste

Tableau 02: Liste des sites et monuments classés comme patrimoine national, wilaya de Tébessa

Tableau 03: L'évolution du nombre de touristes en Algérie (2000-2009).

Tableau 04 : les qualités intrinsèques d'une route touristique

Liste des figures

Figure 01 : Le bouquet des facteurs favorables au tourisme.

Figure 02 : site naturel Etats-Unis.

Figure 03 : Cascade Kafrida Bejaia.

Figure 04 : Ruelle de Casbah d'Alger

Figure 05 : Théâtre romain

Figure 06 : Kalâa des Beni Hammad

Figure 07 : Vestiges de l'antique Timgad

Figure 08 : Le Cardo maximus de la ville Timgad

Figure 09 : Ghardaïa en octobre 1970

Figure 10 : Tassili n'Ajjer

Figure 11 : exemple des circuits touristiques a France

Figure 12 : Exemple de panneau d'accueil d'interprétation à Berthier ville

Figure 13: forme d'harmonisation de signalisation

Figure 14: exemple de signalisation

Figure15: Strasbourg Grande Ile

Figure 16 : Le réseau de circulation de la ville de Strasbourg

Figure 17 : Situation de l'Algérie

Figure 18 : situation de Tébessa/l'Algérie

Figure 19 : Carte de Tébessa

Figure 20 : Plan schématique de Tébessa, époque coloniale

Figure 21 : Temple de Minerve

Figure 22 : L'arc de triomphe (Porte de Caracalla)

Figure 23 : vu aérienne de la basilique (ancienne photo)

Figure 24 : Les tablettes d'Alberti (1928)

Figure 25 : Plan probable de la ville de l'époque byzantine

Figure 26 : L'entrée du théâtre antique encastré dans la muraille byzantine coté sud

Figure 27 : la muraille byzantine et l'un des tours vue de l'intérieur

Figure 28 : La mosquée Al Atiq (ancienne photo)

Figure 29 : Des constructions coloniales à l'intra-muros

Figure 30 : Le marché et sa cours

Figure 31 : Chakhchoukha

Figure 32 : Kouskous

Figure 33 : mhajeb

Figure 34: zrir

Figure 35 : magazine de poterie

Figure 37: exemple de mariage a Tébessa

Figure 38: exemple de mariage a Tébessa

Figure 39: exemple de zarbiya traditionnelle

Figure n 40 : limite de secteur

Figure 41 : l'occupation historique de secteur

Figure 42 : Flux mécanique

Figure 43 : flux piéton

Figure 45: les postes frontières

Figure 46: Equipement existant

Figure 47 : les commerces existants

Figure 48 : la placette publique

Figure 49 : la placette publique

Figure 50 : espace public intramuros

Figure 51 : silhouette de la placette

Figure 52: Situation du musée

Figure 53 : vu en 3d du musée proposer et son environnement (centre ville)

Figure 54 : musée d'art et d'histoire

Figure 55 : 3d du musée

Figure 56: le parcours touristique proposé au centre ville

Figure 57 : proposition des nouvelles activités commerciale au niveau de parcours

Figure 58 : tentes au centre ville

Figure 59 : tableaux artistique

Figure 60 : maquette de porte de Caracalla

Figure 61 : tableaux artistique

Figure 62 : tradition pour mariages

Figure 63 : poteries

Figure 64 : vannerie

Figure 65 : travaux artisanal

Figure 66 : des livres et des guides

Figure 67 : zarbiya

Figure 68 : legs d'indépendance

Figure 69 : panneau de présentation

Résumé :

Il n'existe plus aucun doute aujourd'hui sur la relation entre le tourisme et le patrimoine culturel ce qui nous donne le terme tourisme culturel, on parle ici de la rencontre de deux mondes, de la convergence de deux secteurs.

Le tourisme patrimonial repose sur le déplacement visant à découvrir le patrimoine d'une ville, d'une région, d'un Etat ou d'un pays. Ce type de tourisme permet au voyageur de découvrir les coutumes, la tradition, l'histoire et la culture locales et de s'en imprégner.

Notre travail était axé sur le cas de Tébessa ; Malgré l'importance historique et stratégique de la wilaya qui considérée comme l'une des villes les plus importantes en Algérie, son emplacement à la frontière Algéro-tunisienne lui a permis d'occuper une place économiquement stratégique vu le nombre des échanges et des transactions commerciales réalisées mais reste toujours faible dans le coté économique et touristique. Ainsi, nous avons introduit le parcours touristique qui représenterait le meilleur outil de valorisation du potentiel touristique et économique de la wilaya de Tébessa.

En fin le parcours touristique constitue un élément à promouvoir pour le développement des activités touristiques dans la région et améliorer l'économie de la ville de Tébessa.

Les mots clés : parcours touristique, l'économie, revalorisation, mettre en valeur, patrimoine culturel.

ملخص :

من المؤكد في يومنا هذا أنه أصبحت هناك علاقة بين السياحة والتراث الثقافي و ذلك ما يعطينا مفهوم السياحة الثقافية، نتحدث هنا عن اجتماع عالمين، والتقارب بين قطاعين.

تستند السياحة التراثية على السفر لهدف اكتشاف تراث مدينة، منطقته، دولة أو بلد. هذا النوع من السياحة يسمح للسائح باكتشاف العادات، التقاليد، التاريخ والثقافة المحلية واستيعابها.

تركز عملنا على حالة مدينة تبسة. على الرغم من الأهمية التاريخية والإستراتيجية للولاية والتي تعتبر واحدة من أهم المدن في الجزائر، والذي سمح موقعها على الحدود الجزائرية-التونسية، ان تحتل مكانا إستراتيجيا هاما نظرا لعدد التبادلات

والمعاملات التجارية، لكن لا تزال منخفضة في الجانب الاقتصادي والسياحي، لهذا بادرنا بتقديم المسار السياحي الذي من شأنه أن يكون أفضل وسيلة لتقدم السياحة والإمكانات الاقتصادية للتبسة. وأخيرا المسار السياحي يعد عنصرا لتعزيز التنمية السياحة وتحسين الاقتصاد لمدينة تبسة. الكلمات المفتاحية : السياحة، الاقتصاد، التحسين، التثمين، التراث الثقافي.

Abstract:

There is no longer any doubt today about the relationship between tourism and cultural heritage which gives us the term cultural tourism, we are talking here of the meeting of two worlds, the convergence of two sectors.

Heritage tourism is based on traveling to discover the heritage of a city, a region, a state or a country. This type of tourism allows the traveler to discover the local customs, tradition, history and culture and to immerse themselves in it.

Our work focused on the case of Tebessa; Despite the historical and strategic importance of the city, considered one of the most important cities in Algeria, its location on the Algerian - Tunisian border allowed it to occupy an economically strategic position given the number of exchanges and transactions. However, we have introduced the tourist itinerary, which would represent the best tool for enhancing the tourist and economic potential of the city of Tebessa.

At the end the Tourist trail is an element to be promoted for the development of tourism activities in the region and to improve the city economy of Tebessa.

Keywords : Tourist trail, the economy, revaluation, values, cultural heritage.